

Brignais

N°72 AVRIL-MAI
JUN 2005

Magazine



A l'affiche:
Prévention des risques majeurs
La sécurité...
c'est anticiper!

Sommaire

4 ETAT CIVIL
Octobre à Décembre 2004

5 MAIRIE INFOS
Changements au Conseil municipal

CEL : des animateurs référents dans les écoles
Lætitia Thollet, coordinatrice RAM
Jacqueline Blain, animatrice Jeudis Parasol et Jeu Touche à tout
Recensement 2005 en chiffres

6 PORTRAIT
Salima Guici: Quand souffle un vent de... solidarité



7 ON Y ÉTAIT
Vœux 2005
Forum des métiers
Un carnaval, des carnivals
9^{ème} Carrefour des entreprises

8 AU QUOTIDIEN
Séisme en Asie: Brignais s'est mobilisée
« Sous le soleil des Indiens »:
une exposition culturelle et artisanale à la Médiathèque
... et toujours à la Médiathèque: « La Bal du Spaghetti »; cycle de conférences sur le cinéma
Carnet de voyage: tribulations d'un Brignairot en Chine / Chapitre 3
Découvrez www.brignais.com
→ Aussi...



10 INFO TRAVAUX
Rue des Tasses: création d'un chemin piétonnier

Route d'Irigny: pour plus de sécurité
Assainissement: nouvelles tranches de travaux
Entrée Sud: les travaux se poursuivent
→ Aussi...



11 URBANISME
Un prix « Qualité de Ville » des devantures commerciales

DTA: la consultation se poursuit...
→ Infos

12 EUROPE
La Constitution expliquée par Jacques Santer

Traité constitutionnel: informez-vous!
Michel Thiers, représentant français au Comité des Régions
9 mai: Journée de l'Europe en musique
21 et 22 mai: Ponsacco à la Foire de Toscane
Pompiers sans frontières
Brignais-Hirschberg: 20 ans d'amitiés renouvelées
Une Charte pour le développement durable

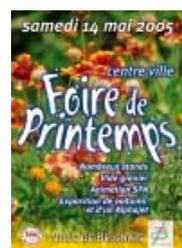


15 A L'AFFICHE
Prévention des risques, plans d'alerte et de sauvegarde: la sécurité... c'est anticiper!



Qu'est-ce qu'un risque majeur ?
Face à l'inondation: le plan communal de sauvegarde
Confinement: un plan particulier de mise en sûreté dans les écoles
Variété des risques, multiplicité des plans d'alerte
Les pompiers sur tous les fronts

19 ECONOMIE
La fidélité récompensée avec l'ECB
Foire de Printemps: une grande fête des commerçants
→ Echos éco



20 INTERCOMMUNALITÉ
Vallée en Barret: pose de trois passerelles piétonnières
Parc d'activités de Sacuny: la commercialisation est lancée
Aire d'accueil des gens du voyage: le site du Bois des Côtes retenu
→ Agenda intercommunal

21 ENVIRONNEMENT
30 mai – 5 juin: Semaine du développement durable
Guide de l'éco-citoyen: Produire moins de déchets, c'est possible... grâce à vous!
CTFR: Une deuxième fleur pour Brignais ?
→ Infos Sitom



22 REPORTAGE
24 heures avec l'unité des espaces verts

24 PETITE ENFANCE
6 avril: Une journée consacrée aux plus petits...
A la découverte d'un chantier...
Opération Pédibus
→ Infos



25 JEUNESSE
Conseil municipal junior: les idées ne manquent pas!

26 ASSOCIATIONS
17ème Festival de la Bulle d'Or: prenez date...
Espérance et vaillantes: deux championnats déterminants
OCB: La Cie Rasposo présente « Cirque en fil »
AMB - Summerswing: Jazz à Brignais
ACPG/CATM: Pour ne jamais oublier...
AMB: Pour tous les goûts...
Centre social: suivi individualisé et aide aux devoirs...
→ Dépêches



28 AGENDA
Dates des manifestations d'avril à juin 2005

29 PRATIQUE

30 LIBRE EXPRESSION



*Etre informé, pour
voter en toute
connaissance de cause.*

S'engager, oui... **encore faut-il être informé**

« Parce que la sécurité... est l'affaire de tous », nous avons souhaité consacrer le dossier *A l'affiche* à la prévention des risques sur la commune. Conscients de la responsabilité de chacun, nous savons que l'implication de la population est essentielle, et pour cela, vous devez être informés.

D'informations simples et claires, c'est avant tout ce dont ont besoin les Français, au cœur de ce débat sur le Traité constitutionnel de l'Union Européenne. A quelques semaines du 29 mai, je ne saurais passer sous silence l'importance de ce scrutin pour notre avenir.

Force est de constater que, depuis quelques années, le débat européen, trop souvent technique, reste réservé à une minorité d'initiés. Les médias eux-mêmes s'y perdent parfois; quant aux citoyens, ils en sont, de fait, souvent exclus.

Il n'est donc pas anormal de constater aujourd'hui que le débat se résume à : d'un côté, les partisans du non usant d'amalgames; de l'autre, les partisans du oui, dont l'effort de pédagogie doit être renforcé.

Etre informé, c'est comprendre.

Comprendre, c'est pouvoir se forger une opinion.

Avoir une opinion, c'est pouvoir s'engager... et voter en toute connaissance de cause.

OUI, le Traité constitutionnel permet de simplifier les textes existants en un texte unique.

OUI, il clarifie le partage des compétences (qui fait quoi aux niveaux européen et national).

OUI, il apporte plus de démocratie aux institutions de l'Union.

OUI, il énumère les valeurs de l'Union qui permettront d'accepter ou de refuser de nouveaux membres: « dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes (...) » (Article I-2).

OUI, à l'initiative de la France, il ajoute aux objectifs économiques et monétaires de l'Union, de nouveaux objectifs politiques et sociaux, notamment « la promotion de la paix, du développement durable, du plein-emploi, de la protection de l'environnement, de la lutte contre l'exclusion sociale, du respect de la diversité culturelle et linguistique » (article I-3).

Ne nous trompons pas de débat. Le Traité constitutionnel pour l'Europe n'est ni de droite, ni de gauche.

*Ayons une ambition commune,
pour l'Europe, dans l'Europe.*

*Michel Thiérs
22 Mars 2005*

Maire de Brignais
Conseiller général du canton
de Saint-Genis-Laval



RHÔNE
LE DÉPARTEMENT



SAISON [04 | 05] RICHE EN SAVEURS

Centre Culturel de Brignais

**AVANT PROGRAMME DISPONIBLE
AU BRISCOPE ET SUR DEMANDE**

16 sep | 18h30
PRÉSENTATION DE SAISON suivie de **JAMM**
Concert spectacle

01 octobre | 20h30
ENZO ENZO dans *Voyage en duo* | Chanson

22 octobre | 20h30
INTERTICES | Danse

5 nov | 20h30
MARC JOLIVET dans *L'utopitre* | Humour

27 nov | 20h30
CUL DE SAC | Théâtre visuel, mime

17 déc | 20h30
TOUT EST BIEN QUI FINIT BIEN | Comédie

21 et 22 jan | 20h30
MORY KANTÉ | Musique du monde

4 fév | 20h30
TCHAVOLO SCHMITT | Jazz

5 fév | 20h30
CHRISTIAN VANDER QUARTET | Jazz

4 et 5 mars | 20h30 et 17h00
LE PETIT BAL PERDU | Théâtre musical

18 mars | 20h30
LE PRINCE TRAVESTI | Théâtre classique

01 avril | 20h30
LE PROFESSEUR ROLLIN | Humour

29 et 30 avril 20h 30 et 17h00
CIRQUE EN FIL | Cirque

Et pour les enfants | LA SERIE DECOUVERTE
UN MARDI PAR MOIS | 19H30

Octobre à Décembre 2004

Naissances

Maé Grange	le 4 octobre
Lucie Nugues	le 8 octobre
Anaëlle Martin	le 9 octobre
Badis Guidoum	le 10 octobre
Tristan Chossande	le 12 octobre
Iléana Gruet	le 12 octobre
Lucie Lecomte	le 13 octobre
Célia Lefevre	le 13 octobre
Kyllian Drivon	le 16 octobre
Tatiana De Mesquita	le 16 octobre
Lenny Peurière	le 17 octobre
Nicolas Chastang	le 18 octobre
Loïc Pauchon	le 18 novembre
Benjamin Lhopital	le 21 novembre
Raphaël Mestre	le 22 novembre
Hugo Gelu	le 24 novembre
Anne-Lise Laurent	le 26 novembre
Eric Decoud	le 30 novembre
Chakriya Chan	le 6 décembre
Guillaume Perret	le 7 décembre
Vincent Manuguerra	le 9 décembre
Atika Fomoa	le 9 décembre
Emma Torrecillas	le 14 décembre
Damien Michalon	le 18 décembre
Assia Touia	le 19 décembre
Elio Bajard	le 19 décembre
Victoire Justin	le 20 décembre
Nina Lesieux	le 26 décembre
Lucie Lesieux	le 26 décembre
Lilian Lesieux	le 26 décembre

Mariages

Alain Benezra et Marie Laure Bonnet	le 2 octobre
Philippe Vermorel et Céline Pastor	le 9 octobre
Boubaker Belhena et Delel Elouni	le 9 octobre
Christian Baizet et Christiane Cornu	le 22 octobre
Lionel Chenal et Monika Wojtczyk	le 13 novembre

Décès

David Slostowski	le 3 octobre
Marie Maffei veuve Vermorel	le 16 octobre
Maurice Lalliat	le 20 octobre
Mireille Bourbon	le 21 octobre
Jacqueline Gimel épouse Gasqueton	le 22 octobre
Marie Gillod	le 10 novembre
Marie Catherin	le 2 décembre
Lucie Aranowski	le 10 décembre
Georges Hautenberger	le 15 décembre
Hélène Lefauve veuve Favier	le 20 décembre
Odette Dorel veuve Thivolet	le 25 décembre

Programme saison [05 | 06] disponible en juin
Renseignements : 04 78 05 31 13

Changements au Conseil municipal



■ Suite aux démissions, pour raisons personnelles, de Chantal Servos et de Corinne Gutton, deux nouveaux élus de la liste majoritaire « Ensemble pour Brignais » ont intégré le Conseil municipal, et siégé pour la première fois lors de la séance du 18 janvier.

Radhouane Zayani a ainsi rejoint l'équipe municipale le 3 décembre dernier. Père de quatre enfants, médecin généraliste sur la commune depuis une dizaine d'années, il souhaite s'investir tout spécialement dans les champs du social et de l'éducation.



Corynne Fontana, pour sa part, a pris officiellement ses fonctions le 27 décembre. Mère de deux grands enfants, elle travaille depuis de nombreuses années à la direction de l'entreprise familiale, spécialiste du voyage et du transport de tourisme. Femme active et de contact, elle compte avant tout s'engager dans le domaine économique et la communication.

Notons enfin que, Guy Boisserin et Serge Berard ayant renoncé à leurs délégations respectives, Michel Thiers a confié à Jean-Paul Clouzeau la responsabilité des dossiers Transports et Infrastructures sportives, et à Thérèse Bernardinis la délégation aux Affaires culturelles. ■

CEL : des animateurs référents dans les écoles

■ Afin de renforcer et de mieux coordonner le travail des différents intervenants sur les temps de midi, des postes d'animateurs référents ont été créés dans chacune des écoles publiques de la ville.



Eric Tillier



Christophe Demosthenis

Au groupe scolaire Claudius Fournion, c'est Eric Tillier qui remplit cette mission, tandis que pour Jean Moulin / André Lassagne, la charge revient à Christophe Demosthenis. Sportifs l'un comme l'autre – ils sont tous deux diplômés dans

l'encadrement des activités physiques et sportives – ils interviennent en parallèle au Forum, les mercredis, et durant les vacances scolaires dans le cadre du Contrat temps libres.

Signalons également que Christophe Demosthenis s'est vu confier l'animation des trois commissions du Conseil municipal junior aux côtés d'Isabelle Gaillard. ■

Lætitia Thollet, coordinatrice RAM



■ Anciennement aide éducatrice dans une école maternelle de la Loire, Lætitia Thollet a intégré la crèche familiale de Brignais en tant qu'éducatrice de jeunes enfants en février 2004.

Depuis la fin janvier, elle endosse également le rôle d'animatrice et de coordinatrice du Relais d'assistantes maternelles, un lieu de formation et de rencontres pour

les « nounous », mais aussi d'information et d'échange pour les parents. Originnaire des Monts du lyonnais, Lætitia affectionne les activités artistiques et manuelles comme la poterie mais aussi le basket qu'elle pratique depuis onze ans. ■

Jacqueline Blain, animatrice Jeudis Parasol et Jeu Touche à tout



■ Ludothécaire de formation, Jacqueline Blain intervient une fois par semaine à la Villa de la Giraudière dans le cadre des Jeudis Parasol. Elle anime également une fois par mois le Jeu Touche à Tout à destination des enfants des quartiers des Pérouses et de la Compassion. Deux dispositifs du Contrat enfance qu'elle contribue à faire vivre et qui proposent des lieux d'animation privilégiés autour du jeu pour les parents et leurs jeunes enfants.

Favoriser l'éveil et la socialisation des tout petits par des pratiques ludiques adaptées est un rôle qu'apprécie particulièrement cette mère de famille de trois garçons, également passionnée de botanique. ■

Recensement 2005 en chiffres

■ Second volet d'une opération quinquennale qui se terminera en 2008, la campagne de recensement 2005 a porté sur 316 logements, soit environ 8 % de l'échantillon communal global. Au total, 812 personnes ont ainsi été recensées. ■

Salima Guici



Salima Guici (deuxième personne debout, en partant de la gauche) puise dans l'association « Un vent de Liberté », l'énergie qui la fait avancer.

A ses côtés (de gauche à droite) : Malika, Zohra, Sadia et Maria (assises), Fatima, (Salima), Nezha et Aïcha (debout).

Quand souffle un vent de... **solidarité**

Elle est comme ça Salima ! Dynamique, souriante, et décidée... Difficile de la faire changer d'avis quand elle a son idée... Et pas question non plus de la mettre en avant, seule dans la lumière, quand bien même il s'agirait pour elle de se prêter au jeu du Portrait...

Timidité, discrétion, pudeur ? Il y a sans doute un peu de tout cela pour expliquer cette volonté de réserve et de retrait. Mais il y a surtout un contexte, un cadre de vie, et des liens solidement noués dont elle ne saurait se détacher, et qui lui semblent indispensables pour saisir sa vraie personnalité.

Car c'est dans la famille, le travail, le quartier ou encore dans l'association de femmes que depuis 7 ans elle préside, que Salima Guici trouve sa pleine identité. C'est là qu'est la seule image d'elle-même qu'elle consent à donner...

Arrivée sur la commune en 1973, en provenance d'Oullins, voilà désormais 32 ans qu'elle s'épanouit à Brignais. 32 ans passés sur le quartier des Pérouses, où elle a grandi, s'est mariée, avant de donner naissance à trois garçons qui font aujourd'hui sa fierté.

L'image, parfois négative et déformée, que l'on donne de son quartier, elle la réfute : « Je connais tout le monde ici, depuis le temps... Les anciens comme les nouveaux, même si c'est vrai qu'en 32 ans, il y a eu pas mal de changements. Comme dans tous les quartiers populaires, il y a quelques problèmes, il ne faut pas le nier : les jeunes trouvent difficilement du travail et souffrent d'être désœuvrés. Le mélange et les échanges avec les habitants des autres quartiers sont également parfois compliqués. Mais on est loin de la réputation de « Chicago » que l'on veut parfois nous coller. Et quand on regarde un peu ailleurs, on se dit que l'on est bien à Brignais... »

Pour dépasser les idées reçues, les préjugés infondés, Salima va à la rencontre des autres, et fait le choix de l'ouverture et de la solidarité.

Une solidarité qui s'exprime en premier lieu dans son travail au quotidien. Après 15 ans passés dans une entreprise

de conditionnement, Salima a opté, en 1996, pour une carrière d'assistante maternelle. Elle accueille à son domicile des enfants en bas âge, notamment un jeune garçon dont elle s'occupe depuis 8 ans. Par « goût du contact en général, et des enfants en particulier », précise-t-elle. L'enfance, un sujet qui lui tient spécialement à cœur puisqu'elle s'est longtemps investie dans les associations de parents d'élèves.

La solidarité toujours, la joie de vivre et l'amitié, sont également à la base de l'association « Un vent de liberté », lancée en 1998 et que depuis 2000 elle préside, désignée à l'unanimité.

« A l'origine, il y avait un groupe d'une douzaine de femmes issues des quartiers des Pérouses, de la Compassion et des Erables. L'idée première était l'entraide : si l'une d'entre nous n'était pas bien, on se réunissait pour discuter. L'objectif était aussi de faire ensemble les choses que l'on n'aurait pas faites seules. »

Sous l'impulsion des intervenants du Contrat de Ville, le groupe s'est organisé pour donner naissance à une véritable association : « ça marche depuis 8 ans, avec des hauts et des bas bien sûr, mais ça tourne », se réjouit-elle.

Cours de gym, « thés en santé », sorties hammams, sorties culturelles, participation aux fêtes organisées sur la commune : l'éventail des activités proposées par « Un vent de liberté » est large pour favoriser rencontres, ouverture sur le monde et les autres.

Un bémol cependant : « il est regrettable de rester trop souvent entre nous sur le quartier. Malgré notre volonté de nous ouvrir à toutes les femmes de Brignais, il subsiste encore trop de blocages au niveau des mentalités. »

Un peu frustrée, Salima, mais sûrement pas résignée... ■

Une histoire de rencontres, d'ouverture sur le monde et d'amitiés

Vœux 2005

■ Plus de 500 personnes ont répondu présent à l'invitation du maire, pour les traditionnels vœux aux décideurs de début d'année. ■



Forum des métiers

■ Les 19, 20 et 21 janvier à Pierre-Bénite, la ville participait au Forum intercommunal des métiers du Sud-ouest lyonnais pour présenter le métier d'agent du patrimoine. Plus de 2000 collégiens se sont rendus sur place pour se renseigner sur leur future orientation. ■



Olivier Ginon



Un carnaval, des carnivals

■ La résidence des Arcades, la crèche familiale, le centre social, les écoles maternelles et primaires ont tous fêté à leur manière le carnaval. Bonne humeur, danse et costumes étaient au rendez-vous. ■





Séisme en Asie: Brignais s'est mobilisée

■ Le terrible cataclysme qui a frappé l'Asie du Sud le 26 décembre dernier, a profondément marqué les opinions publiques de nos pays. Face à

la détresse des populations sinistrées et profondément touchées dans leur chair, un formidable élan de solidarité a vu le jour à travers le monde.

A Brignais, comme dans l'ensemble des communes d'Europe, trois minutes de silence ont été respectées le 5 janvier à midi, réunissant plusieurs dizaines de personnes sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

Nombreux sont les Brignairots qui, à titre individuel ou via les antennes locales des associations caritatives (Croix Rouge, Secours catholique...) se sont mobilisés pour

apporter leur aide aux victimes du tsunami. L'association « La Comme Ell' Dit » a notamment organisé, le 23 janvier au Briscope, deux représentations théâtrales pour lesquelles l'intégralité des recettes (600 €) a été reversée au Collectif Asie enfants sinistrés.

En mairie, le Centre communal d'action sociale s'est employé à orienter les demandes et joué un rôle de relais entre la population et les organisations humanitaires habilitées à recevoir les dons.

Enfin, le Conseil municipal, lors de la séance du 18 janvier 2005, a voté à l'unanimité une aide exceptionnelle de 5000 € au profit de l'UNICEF afin d'apporter sa contribution aux efforts de reconstruction en direction des enfants des zones sinistrées. Il a d'ores et déjà été envisagé de soumettre à l'approbation du Conseil le vote d'une aide complémentaire d'un même montant en janvier 2006, pour inscrire l'action municipale dans la durée. ■

Une exposition culturelle et artisanale à la Médiathèque.

« Sous le soleil des Indiens »



■ Où sont passés les fils du soleil? Que sont devenus les Indiens?

Tous nos souvenirs d'enfance sont parsemés d'histoires du Far West, d'Apaches, de « Peaux Rouges ». C'est souvent par ce biais que nous avons entendu parler des Indiens d'Amérique du Nord.

Les Indiens d'Amérique du Sud, les Incas, nous les avons connu par Tintin et Le Temple du Soleil.

Au delà de toutes ces images, il y a l'histoire, il y a la réalité des peuples indiens.

Que s'est-il passé depuis la découverte du Nouveau Monde? Que sont devenus les peuples indiens?

C'est ce que la Médiathèque vous invite à venir découvrir dans l'exposition « Sous le soleil des Indiens ».

Des panneaux d'information rappellent la richesse des civilisations indiennes, des audiovisuels témoignent de la réalité indienne d'aujourd'hui. Des œuvres d'art et d'artisanat réalisées par les Indiens des Andes et proposées à la vente au public illustrent l'univers de plusieurs millions d'Indiens qui aspirent à vivre avec dignité tout en conservant leur art et leurs traditions. ■

« Sous le soleil des Indiens » à la Médiathèque, du 4 au 16 avril. Entrée libre. Renseignements au 04 78 05 37 03

... et toujours à la Médiathèque

Soirée conte dégustation avec « Le Bal du Spaghetti »

Luigi Rignanese, conteur italien, convie petits et grands, à trois heures de danses d'Italie du Sud avec des clins d'œil aux giges irlandaises, aux bourrées auvergnates et rondes sardes...

Le public averti se laisse transporter par la transe. Pour les néophytes, il suffit de les laisser tremper dans l'énergie de ces musiques latines et tel le spaghetti dans sa marmite, un peu raide au début, il se détend et se déhanche en bouillonnant de joies.

« Le Bal du Spaghetti » à la Médiathèque, vendredi 20 mai à 19 heures. Tarif unique : 8 €. Dégustation de spaghetti : sur réservation avant le 8 mai ; Renseignement et inscription au 04 78 05 37 03.

Cycle de conférences : le cinéma à l'affiche

Conférences proposées par Fabrice Calzетtoni de l'Institut Lumière.

- Mardi 28 juin : Le polar américain : les détectives (19h30 – entrée libre).
- Mardi 4 octobre : L'âge d'or du cinéma italien (19h30 – entrée libre).



Carnet de voyage : tribulations d'un Brignairot en Chine

■ Yann Bouremel, Brignairot de 22 ans, étudiant à l'École nationale supérieure de techniques avancées de Paris, a mis le cap sur Shanghai, début septembre, pour effectuer un stage de recherche d'un an à l'Université Jiao Tong. Une expérience rendue possible grâce au soutien de la Ville de Brignais via le Fonds de réserve jeunes. En retour, Yann ouvre ses carnets de voyage à Brignais Magazine.

Chapitre 3 : « Par-delà les murs de Shanghai »

Voilà sept mois déjà que je suis à Shanghai, à découvrir la Chine et sa culture avec toujours le même plaisir. J'ai vraiment pris goût à voyager à travers ce grand et beau pays, même si le terme « voyager » prend ici toute sa dimension : comptez 10 heures de train pour aller visiter la première province voisine, mon trajet le plus long par le rail ayant duré 27 heures ! La tête m'en tourne encore...



Yann, devant l'entrée des grottes du dragon de Henan.

Mes principales excursions m'ont conduit jusqu'à Fujian, dans le Sud-Est, ou à Pékin, dans le Nord, à la découverte des anciennes dynasties royales. Le pays regorge de temples bouddhistes et impériaux, comme c'est le cas à Pékin avec sa fameuse Cité interdite.

Dans la plupart des villes côtières que j'ai visitées - c'est le cas à Gulang Yu, une petite île dans le Sud du pays -, on trouve encore, au détour de ruelles aux charmes désuets, les traces de la présence européenne passée à travers d'anciennes demeures à l'architecture coloniale.

Mais la Chine, c'est aussi et surtout un pays en pleine modernisation : au Nord comme au Sud, à l'Est comme à l'Ouest, les villes sont hérissées

de bâtiments gigantesques en construction, futurs HLM ultramodernes ou bureaux administratifs...

La Chine d'aujourd'hui m'apparaît ainsi comme le subtil mélange d'une histoire vieille de 5000 ans et d'un élan effréné vers la modernité.

J'ai appris à vivre avec ce contraste, et il me reste encore trois mois pour en profiter pleinement avant mon retour à Brignais le 8 juillet...

Zai Jian (Au revoir)... ■

Découvrez www.brignais.com

■ Vie du Conseil municipal, déroulement des travaux, circulation sur la commune, calendrier de la vie associative, formalités pour faciliter vos démarches administratives, Brignais Magazine en ligne...

Outre une multitude d'informations pratiques disponibles en quelques clics, le site Internet de la Ville s'invite maintenant à la maison grâce à sa Lettre d'information.

Abonnez-vous et recevez par courriel, sur votre messagerie électronique personnelle, les annonces des prochains spectacles, des conférences, des animations et toutes les actualités qui font la vie de Brignais. Pour en bénéficier, rien de plus simple ! Rendez-vous sur la rubrique Lettre d'information et inscrivez-vous en saisissant votre adresse électronique. Rapide, gratuit et efficace...

De même, www.brignais.com, en partenariat avec le Méga CGR, fait gagner chaque mois des places de cinéma à ses internautes. Répondez à la question qui vous est posée... C'est gagné ! ■



→ aussi...

Portes ouvertes au Forum

Loisirs, formations, emploi... Le Forum propose tout au long de l'année une multitude de services et d'animations à l'ensemble de la population. Deux journées portes ouvertes (9h à 12h et 14h à 17h), le 6 avril pour les jeunes, le 8 pour les adultes, vous permettront de mieux vous familiariser avec ce lieu-ressource incontournable. Renseignement : 04 72 31 84 00.

Vacances de Pâques au Forum

Pour les ados : du 18 au 29 avril, sports d'adresse (escalade, tir à l'arc, sortie parc aventures), sports innovations (hockey sur roller, squash, sortie skatepark), stage de mise en forme (steps, jogging), stage de graffiti...

Pour les 6-11 ans : du 18 au 26 avril, animations « Lé z'arts » (arts du cirque sous chapiteau, arts graphiques, théâtre...), stages sportifs (escalade, tir à l'arc, sortie parc aventures) et Anim'Jeux dans les quartiers (jeux surdimensionnés : gratuit) les lundi 18 et mardi 19 avril, de 14h à 18h. Renseignements inscriptions au 04 72 31 84 00.

Retour du marché place du 8 mai

Après un court déplacement au Complexe Pierre Minssieux, le marché hebdomadaire du samedi matin est de retour place du 8 mai 1945, le samedi 9 avril, sur un espace requalifié et mis aux normes.

Déplacement des boîtes aux lettres à la Poste

Suite à une réorganisation du site de Brignais, La Poste a condamné ses boîtes aux lettres en façade. De nouvelles, plus grandes, sont désormais implantées sur le trottoir, face à l'entrée principale du bâtiment.

Info transports

La société TVRA, qui assure la desserte des lignes régulières des cars 101 et 125, a changé de nom. Depuis le 1^{er} janvier 2005 et la fusion avec les Cars Favier, TVRA est devenue CONNEX Rhodalina. Les coordonnées du service commercial restent néanmoins inchangées (Tel. 04 78 70 21 01).

« 3939 : Allô, service public »

Le Gouvernement a mis en place un numéro de téléphone unique, le 3939, permettant à tout usager d'obtenir en moins de trois minutes une réponse ou une orientation à une demande de renseignement administratif. Le 3939 est accessible du lundi au vendredi, de 8 h à 19 h et le samedi de 9 h à 14 h, au tarif de 0,12 € la minute à partir d'un poste fixe.

Carte nationale d'identité : anticipez !

Compte tenu du nombre important des demandes reçues en Préfecture à l'approche des vacances de printemps ou plus encore d'été - et des délais de retour parfois longs qui en découlent -, il est recommandé aux administrés de faire leur demande d'obtention ou de renouvellement de carte nationale d'identité « dès maintenant » en mairie afin de pouvoir les récupérer en temps et en heure.

Piscine municipale : à vos maillots !

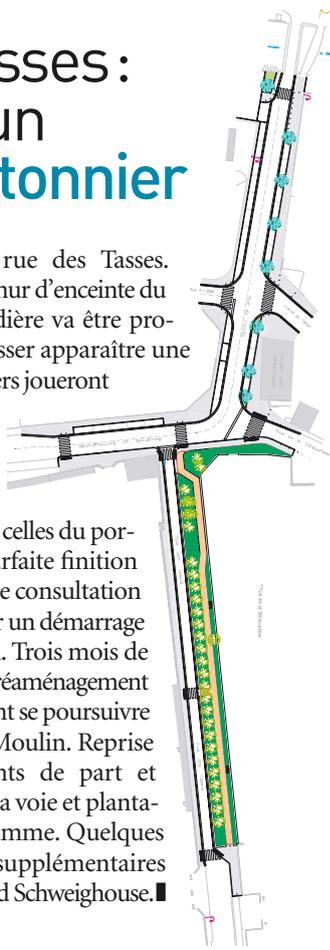
La piscine municipale rouvrira ses portes du samedi 4 juin au dimanche 4 septembre. Elle accueillera baigneurs et nageurs tous les jours, de 10 h à 19 h, y compris le week-end. Des nocturnes seront également proposées. Renseignements : 04 78 05 40 08.

Info CAF : pour plus de simplicité

Vous pouvez désormais saisir votre déclaration de ressources 2004, en ligne, grâce à votre numéro allocataire et votre code confidentiel sur le www.caf.fr

Rue des Tasses : création d'un chemin piétonnier

■ Changement en vue rue des Tasses. Particulièrement dégradé, le mur d'enceinte du parc de la Villa de la Giraudière va être prochainement démolé pour laisser apparaître une rangée de platanes. Ces derniers joueront le rôle de rideau vert de séparation entre la chaussée et le cheminement piétonnier qui sera réalisé. Un muret surmonté de grilles semblables à celles du portail de la Villa, assurera la parfaite finition de l'enceinte de la bâtisse. Une consultation d'entreprises est en cours pour un démarrage des travaux prévu début mai. Trois mois de chantier seront nécessaires au réaménagement de la rue. Ces travaux devraient se poursuivre jusqu'au pont de la rue du Moulin. Reprise des trottoirs, stationnements de part et d'autre, réaménagement de la voie et plantation d'arbres sont au programme. Quelques places de stationnement supplémentaires seront aussi ajoutées, boulevard Schweighouse. ■



Route d'Irigny : pour plus de sécurité

■ Des travaux ont été effectués route d'Irigny (RD 127), entre le pont de l'A 450 et le Merdanson, en vue de sécuriser le secteur. Terminés à la mi-mars, ils ont permis de réaménager les trottoirs et de créer une nouvelle voie centrale. Les conditions de circulation sont ainsi largement facilitées, grâce notamment à une meilleure visibilité qui permet aux véhicules sortant des entreprises de s'insérer en toute sécurité. Le Conseil général a financé ces travaux. ■



Assainissement : nouvelles tranches de travaux

■ Sur la période de juin à septembre prochain, divers travaux sur les réseaux d'assainissement vont être entrepris sur les secteurs suivants : rues Diot et Simondon, rue du Presbytère (côté gendarmerie), boulevard des Sports, chemin de la Levée, chemin de Barry, rue de Bonneton et dans le secteur du Merdanson. Un appel d'offres a été lancé pour ces opérations estimées à 300 000 € HT. ■

→ aussi...

Place du Marché

Mi-février : enrobage de la place, avant le retour du marché du samedi matin, prévu le 9 avril.



Place Guy de Chauillac

Une consultation d'architectes est lancée pour réhabiliter le bâtiment communal situé place Guy de Chauillac, en vue d'y accueillir des locaux associatifs. L'objectif est de conserver un usage polyvalent de l'espace et d'y recevoir notamment le Club de la bonne humeur, transféré provisoirement à la Villa de la Giraudière après la démolition de la Maison du Rhône.

Rénovation des courts de tennis

La ville, en partenariat avec l'ASB Tennis, procède à la rénovation des courts de tennis au Complexe sportif Pierre Minssieux. Deux d'entre eux sont entièrement refaits (mise en place d'un nouveau revêtement en béton poreux, recoloration des surfaces...), tandis que les 4 autres terrains font l'objet d'un « démoussage ». Coût total des travaux : 37 000 €. Ouverture prévue début avril.

Entrée Sud : les travaux se poursuivent



■ Après l'enfouissement des réseaux secs (éclairage, EDF, France Telecom et le câble), la seconde phase des travaux est lancée. Elle consiste en l'aménagement de la voirie avec la reprise des trottoirs, la création d'une piste cyclable, l'agencement d'espaces verts et le renouvellement de l'éclairage public. La Communauté de communes de la vallée du

Garon finance ces travaux pour 750 000 € TTC et la ville de Brignais à hauteur de 282 000 € TTC. Quatre entreprises ont été désignées pour la réalisation de ces opérations : Appia, mandataire du chantier, Beylat TP, Eurovia et Roger Martin. A noter que pour sa part, le Conseil général procédera au remplacement de deux abribus sur le secteur et apportera une subvention de 34 300 € pour cette opération. Parallèlement à ces travaux, le Sidesol procède au remplacement des canalisations d'eau potable sur le secteur. ■

Un prix « Qualité de Ville » des devantures commerciales

■ La mise en valeur des façades, vitrines et enseignes commerciales est un élément essentiel pour la préservation de la qualité urbaine du centre historique. Aussi, depuis l'année 2003, la Ville de Brignais octroie, via l'opération « façades », des subventions pour les travaux de ravalement et de rénovation des devantures commerciales.

Dans ce cadre, et afin de sensibiliser les commerçants à l'embellissement du cadre de vie commun, la Ville de Brignais, en partenariat avec l'Entente commerciale de Brignais, a souhaité décerner cette année un prix récompensant les plus belles devantures commerciales.

Ce concours est ouvert à tous les commerçants situés dans le périmètre de l'opération « façades »*, qu'ils aient ou non reçu des subventions pour travaux dans ce cadre, et sans démarche préalable de leur part. Ainsi, le 24 mai prochain, un jury composé à cette occasion, passera devant chaque commerce du centre historique pour évaluation.

Afin de procéder à la désignation du lauréat, un jury de 8 personnes sera constitué comme suit: un représentant du CDHR - Habitat et Développement, un représentant des Architectes des Bâtiments de France, deux représentants de l'Entente Commerciale, deux élus de Brignais et deux consommateurs clients tirés au hasard. ■

*Secteur centre-ville / rue Général de Gaulle, du rond-point du Briscope à celui des Ronzières



Trois critères d'évaluation

Trois critères sont retenus, chacun faisant l'objet d'une évaluation par le jury sur une échelle de 0 à 5.

• Technique :

- Absence d'élément en saillie (enseignes, caissons, rideaux, climatiseur...), conservation apparente de la finition de l'immeuble (proscription des placages).
- Respect de l'emprise commerciale (répartition entre la surface affectée à la devanture commerciale et celle relevant des parties privées).
- Couleur, taille et position des enseignes.

• Commercial et fonctionnel :

- Accessibilité (portes automatiques, marches)
- Surface de la vitrine (baie vitrée)
- Visibilité de la devanture commerciale (éclairage et mise en valeur)

• Esthétique et originalité

La remise des prix aura lieu à l'occasion de la semaine du développement durable qui se déroulera du 30 mai au 5 juin. Pour le premier prix, le commerçant qui aura été désigné par le jury se verra offrir :

- La photo de sa devanture commerciale à la Une du Brignais Magazine du mois de juillet.
- Un espace publicitaire d'une demi-page.

Les deuxième et troisième lauréats du concours se verront également récompensés avec un espace publicitaire d'un quart de page dans le Brignais Magazine n°73.

Les consommateurs clients de Brignais qui souhaiteraient faire partie du jury, doivent se manifester avant le 30 avril, auprès du Service urbanisme au 04 78 05 62 18. Un tirage au sort déterminera les deux personnes retenues.

Directive Territoriale d'Aménagement La consultation se poursuit...

■ La DTA est un document de planification élaboré à l'initiative de l'Etat, fixant les grandes orientations pour l'aménagement et le développement d'un territoire donné. Elle est l'occasion pour l'Etat d'exprimer ses orientations fondamentales en matière d'aménagement et d'équilibre entre perspectives de développement, de protection et de mise en valeur des territoires (localisation d'infrastructures de transport et de grands équipements, préservation des espaces naturels, des sites et des paysages).

Dans ce contexte, une enquête publique concernant le projet de DTA de l'aire métropolitaine lyonnaise est organisée et se poursuivra jusqu'au 15 avril inclus. Le dossier d'enquête est disponible en mairie, au service urbanisme, où vous pouvez le consulter et rendre un avis. Il contient le projet de DTA de septembre 2004 ainsi qu'un recueil des avis des différentes personnes publiques associées consultées (Conseil régional, Conseils généraux, Grand Lyon, CCGV, COPAMO...).

Le projet de DTA peut également être consulté sur le site www.rhone-alpes.equipement.gouv.fr ■



Monsieur Vandembroucke, commissaire enquêteur pour Brignais, fera la synthèse des avis recueillis en mairie.

→ infos

Locaux d'activités

- La construction d'un immeuble de locaux polyvalents (atelier, stockage, bureaux...) va commencer rue Général de Gaulle, à proximité du Tout Lyon.
- Un permis de construire vient d'être déposé pour des locaux d'activité avec bureaux (SHON : 6 853 m²) en bordure de la RD 42 et du chemin des Tard-Venus.

Logements collectifs

- Un projet de 22 logements devrait voir le jour rue Mère Elise Rivet. Il s'agit d'un programme d'accèsion à la propriété dont le promoteur est la société Quo Batis.
- Un permis de construire a également été déposé pour un immeuble situé au 207 rue Général de Gaulle. Il s'agit là aussi d'un programme d'accèsion à la propriété de 13 logements.

Référendum européen La Constitution expliquée par Jacques Santer

Le 29 mai, les Français seront appelés à se prononcer sur la ratification du Traité constitutionnel européen. Un texte et des enjeux majeurs que l'ancien Président de la Commission européenne en personne, viendra présenter à Brignais le 10 mai prochain.



■ Le processus de construction européenne connaîtra un tournant décisif le 29 mai prochain. Ce jour-là, selon le souhait du Président de la République, Jacques Chirac, le texte appelé à fonder une véritable Europe politique sera soumis à l'approbation du peuple de France par la voie du référendum.

Déjà, le 28 février dernier, une étape importante a été franchie avec l'adoption, par les députés et sénateurs réunis en Congrès à Versailles, du projet de révision de la Constitution française, préalable indispensable à l'organisation d'un scrutin sur le Traité communautaire fondamental.

C'est précisément ce texte, élaboré par la Convention européenne sous l'impulsion notamment du président Giscard d'Estaing, ainsi que ses enjeux majeurs pour l'avenir de l'Europe (répartition des compétences entre l'Union et les pays membres, élection d'un Président du Conseil européen pour deux ans et demi, désignation d'un ministre européen des affaires étrangères, extension de la procédure de co-décision et du vote à la majorité), qui seront présentés et expliqués aux Brignairots par Jacques Santer en personne.

L'ancien Président de la Commission européenne de Bruxelles, ancien Premier ministre du Luxembourg, honorera la commune de sa présence, à l'invitation de l'Association du jumelage Brignais-Hirschberg.

Connu pour son discours clair et accessible, Jacques Santer se mettra à la disposition du public le 10 mai prochain, pour répondre aux questions et éclairer le vote de chacun. ■

La Constitution européenne, présentée par Jacques Santer, le 10 mai, à 20 h 30, au Briscope.

Traité constitutionnel: informez-vous!

Pour vous aider à mieux cerner les enjeux de la ratification du Traité constitutionnel européen, vous pouvez vous procurer le texte élaboré par la Convention dans sa version intégrale, de même que des brochures synthétiques et plaquettes explicatives:

- **Service Europe de la mairie de Brignais:**
Tél. 0478056251
- **Info Point Europe:** 13, rue de l'Arbre Sec, Lyon 1^{er}
Tél. 04 72 07 88 88 – www.europe-rhonealpes.com
Mél: ipe.rhonealpes@wanadoo.fr
- **Maison de l'Europe de Lyon et du Rhône:**
18 avenue Félix Faure, Lyon 7^e
Tél. 04 78 42 42 76 – Mél: mde.lyon@wanadoo.fr
- **Sur Internet:**
<http://european-convention.eu.int>
<http://constitution-europeenne.info>
<http://www.ladocfrancaise.gouv.fr>

Michel Thiers, représentant français au Comité des Régions

■ Mis en place en 1994 par le Traité de Maastricht, le Comité des Régions a été créé afin d'aborder deux grandes questions. En premier lieu, environ trois quarts de la législation communautaire sont mis en œuvre au niveau local ou régional; il est logique dès lors que les élus locaux aient leur mot à dire dans l'élaboration des nouvelles lois communautaires. En second lieu, l'on craignait à l'époque que les citoyens ne soient laissés à l'écart de la construction de l'Union. Associer le niveau de gouvernement élu le plus proche du citoyen était l'une des manières de combler ce fossé.

Doté d'un rôle consultatif, le CdR est constitué de 317 élus locaux issus des 25 pays membres qui ont ainsi l'opportunité de faire entendre la voix des collectivités territoriales au cœur même de l'Union européenne.



Le CdR compte 24 représentants français (12 sur proposition des Régions, 6 des Départements et 6 des Communes) dont la liste est arrêtée par le Premier ministre. Michel Thiers, en sa qualité de vice-président du Conseil général du Rhône, a ainsi été désigné pour siéger à Bruxelles. ■

9 mai: Journée de l'Europe en musique



Blues grec avec *Mandragore*

traditionnelle et le rebetiko, le « blues » grec, mais aussi des créations originales, tantôt populaires, tantôt jazz-orientales ou rock. Puis l'ensemble russe Venets, qui vient des portes de l'Oural, proposera des



L'ensemble russe *Venets*

■ Le 9 mai est déclaré, rappelons-le, Journée de l'Europe. Depuis plusieurs années, Brignais a pris la bonne habitude de fêter dignement cet événement. Cette année, c'est en musique que l'Union sera célébrée...

Deux groupes de la partie orientale de l'Europe se produiront ainsi au Briscope: Mandragore, un groupe grec, qui propose de la musique typiques de la Russie. ■

Journée de l'Europe: lundi 9 mai, à 20 heures, au Briscope.
Entrée: 5 €, libre pour les enfants de moins de 12 ans.
Renseignements: Service Jumelage/Europe au 04 78 05 62 51, ou par courriel à: europe@mairie-brignais.fr

21 et 22 mai: Ponsacco à la Foire de Toscane



■ Brignais, Saint-Genis-Laval et Oullins ont, entre autres points communs, d'être toutes trois jumelées avec des villes toscanes. Aussi, les trois communes ont uni leurs volontés pour organiser ensemble, une Foire de la Toscane, dont la première édition se déroulera au Parc de Chabrières à Oullins, les samedi 21 et dimanche 22 mai prochains.

Cette Foire réunira des artisans de Ponsacco, Pontassieve et Pescia, qui proposeront des produits locaux à la vente ou à la dégustation. En même temps, Brignais proposera un stand d'information sur Ponsacco et sur la



Elus et membres des comités de jumelage pour une réunion intercommunale de préparation

Toscane dans l'Atrium du Briscope et à l'Office de Tourisme, place Colonel Guillaud, du mercredi 18 au samedi 21 mai. Alors, soutenez les artisans de notre jumelle italienne et admirez leur savoir-faire! ■

Foire de Toscane, les 21 et 22 mai à Oullins - Parc de Chabrières.
Renseignements: Service Jumelage/Europe au 04 78 05 62 51, ou par mél à: europe@mairie-brignais.fr

Pompiers sans frontières

■ En 2002, les sapeurs-pompiers de Vourles, Chaponost et Soucieu, qui interviennent dans les différents secteurs de Brignais en cas de nécessité, se sont rendus en Allemagne, sur invitation de leurs camarades de Niederau (en Saxe, près de Dresde) afin de participer à des manœuvres communes et d'échanger leur savoir-faire.

Après cette riche expérience, les trois corps s'associent à nouveau à la ville de Brignais afin d'inviter à leur tour leurs homologues de Hirschberg, Niederau, Schweighouse et Ponsacco pour un week-end convivial dans notre région, les 27, 28 et 29 mai prochains.

Au programme entre autres: visite du SDIS (Service départemental d'intervention et de secours) de Saint-Priest et du musée des sapeurs-pompiers à la Duchère, compétitions amicales et visite de la région. Entre trente et quarante pompiers alsaciens et étrangers ont répondu à l'invitation. ■

Rencontre européenne des Sapeurs-pompiers, les 27, 28 et 29 mai à Brignais.

Brignais-Hirschberg: 20 ans d'amitiés renouvelées



■ Depuis que Brignais et Hirschberg se sont jumelées en 1986, nombreuses sont les familles de nos deux communes qui se sont liées d'amitié, correspondent ou se voient régulièrement. Les célébrations du 20^{ème} anniversaire de cette amitié forte, qui seront organisées à Brignais du 13 au 15 octobre 2006, offriront à toutes et tous une belle occasion de se retrouver.

A l'approche de ce 20^{ème} jubilé, la volonté d'échange ne se tarit pas et reste toujours bien vive: de part et d'autre de la frontière, des familles se manifestent pour nouer de nouveaux contacts avec des familles leur correspondant.

Pour faciliter cette mise en relation, et susciter de nouvelles vocations, l'association du Jumelage a mis au point une fiche familiale de renseignements fort utile pour définir les profils de chacun. Cette fiche sera distribuée le plus largement possible à compter du mois d'avril, dans les écoles, les associations ou les administrations de la commune.

Toute personne intéressée par ces échanges devra retourner le formulaire rempli soit au service Jumelage/Europe de la Mairie, soit à la Présidente de l'Association du jumelage: Jacqueline Musy - 6 route du Coq Gaulois. ■

Une Charte pour le développement durable

La Charte européenne de coopération décentralisée pour le développement durable propose aux collectivités territoriales françaises de promouvoir les coopérations transfrontalières, européennes et internationales. Les collectivités signataires s'engagent à coopérer avec leurs partenaires étrangers dans une perspective de développement durable.

Désireux d'inscrire Brignais dans les objectifs fixés par le texte, le Conseil municipal a ratifié, en séance publique du 14 octobre dernier, cette charte de la coopération décentralisée.

LaserColor

PIERRE ROCHEBLOINE
Meilleur Ouvrier de France

→ **Création graphique**
Publicité
Edition
Packaging

→ **Studio photographique**
Publicité
Industrie
Studio
Reportage

→ **Impression**
Offset et numérique
Photocopie couleur
Panneaux de stand - PLV

14, rue des Ronzières
69530 Brignais
Tél. 04 78 05 16 93
contact@lasercolor.fr

Tet P Balleydier

TOTAL
Station service
7J/7 de 6h à 20h

CITROËN

CARROSSERIE - MÉCANIQUE - PEINTURE - ÉLECTRICITÉ
VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS

21, rue Général de Gaulle - B.P.11 - 69530 BRIGNAIS
Tél. 04 78 05 60 00 - Fax 04 78 05 28 96 - www.garage-balleydier.com

Tél. 04 78 05 56 15

PORZIO & Associé

Plomberie - Chauffage - Sanitaire
Rénovation de l'habitation

216, rue Général de Gaulle
Parc Actisud
69530 Brignais

Fax 04 78 05 56 84
porzio@wanadoo.fr
www.porzio.fr

DEMANDEZ NOS PROGRAMMES DÉTAILLÉS

TOURISME FONTANA

AGENCE DE VOYAGES

58 rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS
Tél. 04 78 05 01 51
Fax 04 72 31 65 38
contact@fontana-tourisme.com

Nos voyages en autocar

A la découverte du Périgord noir

- Profitez d'un cadre naturel exceptionnel, au cœur du Périgord noir
- Séjour dans une résidence hôtelière près de Sarlat avec soirées animées.
- Vous bénéficierez des services d'un guide local qui vous fera découvrir les plus beaux sites du Périgord : Rocamadour, Sarlat, Lascaux, Padirac...

Du 14 au 22 mai 2005 à partir de **819 €**

Séjour en Bretagne

- Séjour dans un hôtel ★★, logis de France à Audierne, situé directement en bord de mer.
- Restauration très raffinée à base de fruits de mer
- Excursions au départ de votre hôtel : Douarnenez, croisière à l'île de Sein, Concarneau

Du 30/05 au 04/06/2005 **593 €**

Le Tyrol éternel

- Séjour de 6 jours en demi-pension dans la région d'Innsbruck.
- Possibilité d'excursions afin de découvrir cette magnifique région : les Châteaux de Bavière, les chutes de Krimml...

Départ les 13/06, 25/07 ou 05/09/2005 A partir de **490 €**

l'Italie... à votre porte!

PIZZA - PASTA DEL ARTE RESTAURANT

Rue de l'industrie près du cinéma CGR 69 530 BRIGNAIS
Tél.: 04.72.31.94.10

Publicités:
Service information et communication
04 78 05 62 15

Prévention des risques, plans d'alerte et de sauvegarde...

La sécurité... c'est anticiper!



Photo : Hervé Coste

Les sociétés modernes sont de plus en plus exigeantes à l'égard de ceux qui ont en charge les problèmes de sécurité.

Les divers accidents majeurs, qui ont tristement jalonné les dernières années (tempête de 1999, explosion de l'usine AZF en 2001, inondations de 2003, séisme en Asie du Sud en décembre 2004), ont marqué les esprits par leur soudaineté, leur violence, le nombre de victimes et les dommages causés.

Les dégâts occasionnés sont de moins en moins considérés comme une fatalité, y compris dans le cas de catastrophes naturelles ou technologiques majeures.

Aussi, dans une perspective de prévention et de protection, pouvoirs publics et collectivités territoriales travaillent de concert à l'élaboration et à la définition de plan de prévention et de sauvegarde.

En votant la loi du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile, le législateur a souhaité en parfaire l'organisation, et situer clairement le rôle et la responsabilité de chacun de ses acteurs.

A cet égard, les pouvoirs de police du maire et du préfet se trouvent réaffirmés. C'est dans ce cadre qu'ils assurent la direction des opérations de secours.

Pour ce faire, ils s'appuient sur un commandement unique pour l'accomplissement des opérations de secours, confié au directeur départemental des services d'incendie et de secours (SDIS).

L'implication des maires, interlocuteurs quotidiens des administrés, est déterminante. Notamment pour favoriser l'information préventive et la protection de la population au travers du plan communal de sauvegarde (PCS); arrêté

par le maire, il est obligatoire pour les communes dotées d'un plan de prévention des risques inondation (PPRI), comme c'est le cas à Brignais.

Ce plan communal de sauvegarde est notamment, l'instrument qui permet au maire d'assurer, par des mesures préparées à l'avance, le retour à la normale après le déroulement des opérations de secours proprement dites.

La loi du 13 août 2004 entend par ailleurs faire de tous les citoyens les acteurs de leur propre sécurité. Il est en effet important qu'au delà des formations dispensées dans le cadre scolaire ou lors de la journée d'appel et de préparation à la défense, **le citoyen ait conscience qu'il n'est pas simplement consommateur de sécurité. Il doit en être l'acteur.**

L'implication de la population est dès lors essentielle. Adopter les bons comportements individuels et collectifs en cas de déclenchement de l'alerte, ou encore mettre en œuvre, de manière préventive, c'est-à-dire en dehors de toute situation de crise, les mesures de protection adaptées répondant à chaque cas particulier, c'est déjà se prémunir du danger.

Vous trouverez dans ce dossier, des informations importantes relatives à la protection immédiate des personnes et des biens, en cas d'alerte résultant de l'un des deux risques majeurs identifiés sur notre commune : l'inondation et l'accident lors d'un transport de matières dangereuses.

Lisez-le attentivement et gardez-le à portée de main. **Même si nous nous voulons optimistes, il faut se montrer vigilant et se préparer à toute situation...**

Car, comme le dit justement le proverbe : « Un homme averti en vaut deux »... ■

Qu'est-ce qu'un **risque majeur**?

Un risque majeur se caractérise par la confrontation d'un événement potentiellement dangereux, « l'aléa », avec des enjeux humains, économiques, environnementaux.

Les risques « majeurs » se caractérisent par leur faible probabilité, si faible qu'on la néglige trop souvent, et par leur gravité envers les populations, les biens ou l'environnement.

Même si le risque peut être réduit grâce à des actions humaines, il faut souligner qu'elles ne conduiront jamais au risque zéro.

Face à l'inondation : le plan communal de sauvegarde

■ Réalisé, sous la responsabilité du Maire, par les services municipaux en relation avec les différents services de l'Etat en charge de la gestion des risques majeurs, le plan communal de sauvegarde (PCS) vise à organiser et coordonner les actions de mise en sécurité des personnes et des biens.

Finalisé dans son volet « Inondations » fin 2004, le PCS est conçu comme un cadre général d'intervention adaptable et transposable dans sa trame à la plupart des situations de « crise » identifiées sur la commune : risques naturels (inondation, tempête, neige, séisme) ou technologiques (accident de transport de matières dangereuses, pollutions atmosphériques toxiques).

Pour ce qui concerne spécifiquement le risque inondation, le dispositif peut être synthétisé dans ses grandes lignes comme suit :

■ **Phase de vigilance** ou de pré-alerte en cas de fortes précipitations et/ou de réception d'un message d'alerte de la Préfecture (BRS : Bulletins régionaux de suivi météorologique) :

- **Surveillance** du Garon et de ses affluents par les services municipaux et techniciens du Contrat de rivière.
- **Information** du Maire, des élus, du Directeur général des services et du responsable des services techniques de toute évolution de la situation.
- **Mise en place des panneaux d'alerte** orange aux entrées de ville.

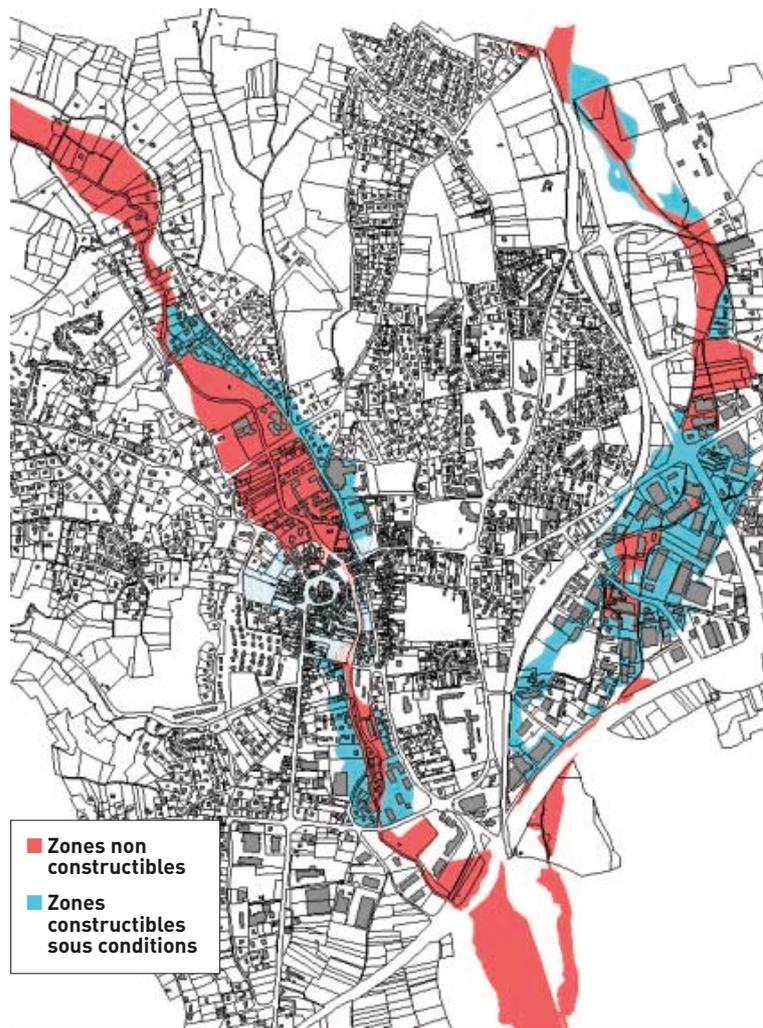
■ **Phase d'alerte** : déclenchement du PCS à la demande du Maire, en sa qualité de directeur des opérations de secours :

- **Mise en place d'un PC de crise** comprenant élus, responsables de services municipaux, techniciens du Contrat de rivière et, le cas échéant, représentants des sapeurs-pompiers.
- **Organisation de la permanence de crise** : numéro de téléphone unique mis en place (**04 78 05 62 10**) ; personnels réquisitionnés si nécessaire.

- **Information de la population** : alerte rouge signifiée sur les panneaux d'entrée de ville, via le panneau lumineux, la sono du centre-ville, le site Internet de la ville, diffusion d'un communiqué de presse.

- **Information spécifique** délivrée aux établissements scolaires, aux habitants des zones à risques, aux associations utilisatrices des locaux municipaux, aux personnes vulnérables...

- **Information aux services de l'Etat** (Préfecture, SDIS, Gendarmerie...), aux associations de secours (Croix rouge, Croix Blanche...)



Elaboré par les services de l'Etat, le second projet de plan de prévention des risques inondation (PPRI) pour la commune de Brignais est consultable en mairie, au Service urbanisme. Il fera l'objet d'une enquête publique dans le courant de l'année 2005.

- **Organisation de la circulation et sécurité routière** : mise en place de déviations et barrages ; facilitation du passage des secours ; sécurisation de l'accès aux ponts et passerelles ; évacuation des parkings en zones sensibles ; information DDE et Gendarmerie sur dispositif mis en place.

- **Information aux compagnies de bus** desservant la ville, aux entreprises œuvrant sur des chantiers en zone sensible.

- **Mise en sécurité** de l'éclairage public, fermeture et mise en sécurité (électricité, gaz) des équipements municipaux.

- **Escorte, par tous moyens adaptés, des sinistrés** de leur domicile au Bri'sports, et, selon la situation, évacuation des enfants scolarisés.

- **Organisation de l'accueil et de l'hébergement** au Bri'sports par le personnel communal et les associations de secours : accueil, recensement des sinistrés, distribution de boissons chaudes, repas, changes, bibérons, soutien psychologique, médical...



Bâtardeaux, sacs de sable, « emballage » des murs : une fiche technique sur les dispositifs de prévention des inondations est disponible en mairie, au Service information et communication.



Le risque inondation

A l’annonce de la montée des eaux, vous devez :

- Couper l’électricité et le gaz, pour éviter tout risque d’électrocution ou d’explosion ;
- Fermer portes, fenêtres, soupiraux, aérations, pour ralentir l’entrée de l’eau dans les bâtiments ;
- Ecouter la radio, pour connaître les consignes à suivre ;
- Monter dans les étages avec de l’eau potable, des vivres, vos papiers d’identité, une radio à piles, une lampe de poche, des piles de rechange, des vêtements chauds, vos médicaments... ;
- Ne pas prendre l’ascenseur, il pourrait se bloquer en cas de panne d’électricité ;
- Se tenir prêt à évacuer les lieux avec vos papiers d’identité, et si possible, fermer le bâtiment ;
- Ne pas aller chercher vos enfants à l’école, les enseignants s’occupent d’eux
- Ne pas téléphoner, libérer les lignes pour les secours ;
- Ne pas vous aventurer, ni à pied, ni en voiture, dans une zone inondable.

Gardez votre calme, les services de secours sont prêts à intervenir

Les réflexes qui sauvent



Fermez les portes et les aérations



Coupez l’électricité et le gaz



Montez à pied dans les étages



Ecoutez la radio pour connaître les consignes à suivre



N’allez pas chercher vos enfants à l’école, les enseignants s’occupent d’eux



Ne téléphonez pas : libérer les lignes pour les secours

Le risque accident de transport de matières dangereuses (TMD)

En cas d’accident de transport de matière dangereuse, vous devez :

- Prévenir les secours si vous êtes le premier témoin (18 ou 112) ;
- Vous enfermer rapidement dans le bâtiment le plus proche pour ne pas respirer de produits toxiques. Si possible, ne pas rester dans un véhicule ;
- Boucher toutes les entrées d’air (portes, fenêtres, aérations, ventilation, cheminées...) avec du papier collant ou des chiffons mouillés ;
- Ecouter la radio, pour connaître les consignes à suivre ;
- Vous éloigner des portes et des fenêtres, pour vous protéger d’une éventuelle explosion extérieure ;
- Ne pas fumer, ne pas faire de flamme, ni d’étincelle, pour ne pas provoquer d’explosion ;
- Ne pas aller sur les lieux de l’accident. Vous iriez au-devant du danger ;
- Vous laver en cas de contact avec des produits potentiellement toxiques et si possible vous changer. Contacter éventuellement le centre anti-poison, les pompiers, votre médecin ou votre pharmacien ;
- Ne pas aller chercher vos enfants à l’école, les enseignants s’occupent d’eux
- Ne pas téléphoner inutilement, libérez les lignes pour les secours ;
- Attendre les consignes des autorités (radio) ou le signal de fin d’alerte pour sortir.

Gardez votre calme, les services de secours sont prêts à intervenir

Les réflexes qui sauvent



Enfermez-vous dans un bâtiment



Ecoutez la radio pour connaître les consignes à suivre



Bouchez toutes les arrivées d’air



N’allez pas chercher vos enfants à l’école, les enseignants s’occupent d’eux



Ne fumez pas. Ne faites pas d’étincelles



Ne téléphonez pas inutilement

Confinement : un plan particulier de mise en sûreté dans les écoles.

Pour faire face à tout risque majeur en cas d’accident de transport de matières dangereuses ou, plus généralement, d’accident technologique entraînant le dégagement d’un nuage toxique, des plans particuliers de mise en sûreté sont actuellement en cours d’achèvement dans les écoles de la ville.

Elaborés en complément du plan communal de sauvegarde par les services municipaux, en collaboration avec la Préfecture, l’inspection académique et les directeurs d’école eux-mêmes, ces plans définissent l’ensemble de mesures propres à chaque établissement et destinées à assurer la sécurité des élèves et des personnels en attendant l’arrivée des secours : définition des personnes ressources et des responsabilités de chacun ; localisation du ou des lieu(x) de regroupement des enfants pour le confinement (selon critères d’accessibilité, de qualité du bâti, d’orientation des locaux, de présence de points d’eau et de sanitaires...) ; mise à disposition de matériels tels que radio, bande adhésive, lampe électrique...)

Le confinement est en effet la protection immédiate la plus efficace face à de nombreuses menaces (risque gazeux, chimique ou nucléaire). ■



Variété des risques, **multiplicité des plans d'alerte**

En dehors du strict cas des risques majeurs abordés précédemment, différents plans d'alerte peuvent être activés sur le territoire communal, principalement à la demande du Préfet et du Service interministériel de défense et de protection civile (SIDPC). Le déclenchement de ces plans, selon différentes gradations de l'alerte, donne lieu à des mesures spécifiques, notamment d'information de la population ou de recommandations comportementales, qui doivent être relayées par les communes.

Les principaux plans d'alerte en vigueur à Brignais sont :

- Plan d'alerte à la pollution atmosphérique
- Plan canicule
- Plan grand froid
- Plan sécheresse
- Plan départemental d'hébergement
- Plan de secours « pollution accidentelle des eaux intérieures »
- Plan de secours « eau potable »
- Plan ORSEC (Organisation des secours)
- Plan Vigipirate

L'eau, comme l'air, est une ressource particulièrement sensible. Sa qualité est contrôlée en permanence par les techniciens du SIDESOL.

En cas de sécheresse prolongée et de tarissement des puits de captage de la basse vallée du Garon, les réseaux voisins de distribution d'eau potable (Rhône Sud, Grand Lyon, Millery-Mornant) pourraient pallier les difficultés d'approvisionnement rencontrées par le SIDESOL.



Les pompiers sur **tous les fronts**



■ Risques naturels, technologiques, accidents de la circulation ou de la vie quotidienne... Les sapeurs-pompiers sont sur tous les fronts !

S'il n'est pas question ici de négliger le rôle précieux joué par les autres corps d'assistance et de secours que sont la gendarmerie, la police municipale, les services techniques communaux, le

SAMU, les équipes spéciales d'interventions de EDF-GDF, ou encore les associations de secourisme (Croix Rouge, Croix Blanche...), les sapeurs-pompiers constituent, dans la très grande majorité des situations, les premières forces d'intervention face à la crise ou l'accident.

Réorganisés au niveau du département depuis 1999, les 168 centres d'intervention du corps de sapeurs-pompiers du Rhône sont placés sous le commandement unique du directeur départemental des services d'incendie et de secours.

L'alerte, le plus souvent déclenchée par un appel téléphonique (**le 18 ou le 112**), est reçue au centre de traitement de l'alerte (CTA) qui détermine, selon l'origine et la localisation exacte (commune et n° de

ruie) de la demande de secours, quel centre d'intervention ou casernement doit être mobilisé.

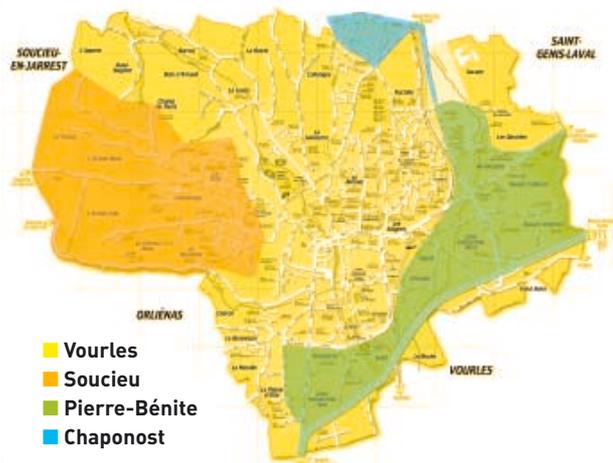
Alerté par télex, le centre concerné, de même que les hommes sont prévenus par bip et disposent de 2 à 6 minutes pour valider le départ. A défaut de confirmation, un autre centre d'intervention est alerté d'une façon automatique par le SDIS.

Au total, à compter de la réception de l'appel de détresse, il se sera déroulé environ 10 minutes avant que les pompiers ne soient sur les lieux.

Dans le cas d'inondations importantes ou d'accident de transport de matières dangereuses, les sapeurs-pompiers assurent en premier lieu, la mise en sécurité des personnes et des biens. Ils jouent également un rôle-clé de reconnaissance et d'analyse des moyens supplémentaires à mettre en œuvre.

Ainsi, le cas échéant, ils peuvent demander l'activation d'une cellule de crise, placée sous l'autorité du maire en tant que directeur des secours, mais aussi des renforts en hommes et moyens spécifiques. Dans un processus de montée en puissance, le dispositif de crise peut aller jusqu'à la mobilisation de l'ensemble des services publics (Gendarmerie, protection civile...).

Plan des secteurs d'intervention



Brignais ne disposant pas de son propre casernement de sapeurs-pompiers, c'est celui de Vourlès qui est le principal intervenant sur la commune. Celui-ci regroupe une trentaine de pompiers volontaires et couvre l'ensemble du territoire communal, excepté les zones industrielles de Chiradie, des Vallières, des Aigais, de Moninsable, et de Sacuny, les quartiers de la Compassion, de Rochilly et des Saignes, desservis en première intervention par Pierre-Bénite d'une part, tandis que les quartiers de la Côte, de l'Archet, du Cantonniau, du Michalon et la route de Soucieu sont desservis par Soucieu. Le centre de Chaponost n'intervient pas en premier rang, hormis sur le secteur des Collonges et sur une courte portion de la RD 42. Quant à l'A 450, elle relève du plan autoroute : dans le sens 7 Chemins - Pierre-Bénite, Vourlès est le premier

intervenant ; dans le sens inverse, la mission échoit prioritairement à Pierre-Bénite.

Les centres d'intervention de Gerland, Givros ou Feyzin ne sont, normalement, appelés qu'en troisième ou quatrième rang, en cas de sinistre important, nécessitant une montée en puissance ou une spécialisation des moyens. Vourlès effectue environ 400 sorties annuelles, tout comme Chaponost, Soucieu n'en opérant que 250. Sur Brignais, 450 interventions, tous casernements confondus, ont été recensées en 2004.

D'ici à 2008, un tout nouveau centre dit d'appui devrait sortir de terre entre Vourlès et Brignais (à hauteur du passage à niveau sur la RD 114). Doté de moyens conséquents en hommes et matériels, il aura vocation à couvrir l'ensemble du territoire intercommunal.

La fidélité récompensée avec l'ECB

■ Du nouveau chez les commerçants de Brignais !

L'Entente commerciale lancera dans les prochaines semaines, sa toute nouvelle carte de fidélité.

Valable sur l'ensemble de son réseau marchand regroupant près de 60 enseignes, cette

carte gratuite vous permettra, à chaque achat, de cumuler des points et de profiter de récompenses.

De même format que votre carte bancaire traditionnelle, cette carte magnétique est le nouvel outil de fidélité imaginé



par l'ECB

au service de sa clientèle.

Par cette initiative, les commerçants dynamiques souhaitent entretenir et conforter une relation privilégiée avec leur clientèle.

Prochainement chez vos commerçants adhérents... ■

Foire de Printemps: une grande fête des commerçants

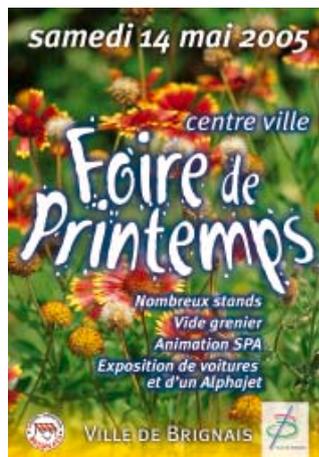
Pour cette nouvelle édition 2005, de nombreux forains se joindront aux commerçants locaux pour animer les rues le 14 mai.

Comme chaque année quand reviennent les beaux jours, l'Entente commerciale de Brignais vient à la rencontre de la population à l'occasion de sa grande Foire de Printemps.

Misant sur la participation du soleil, c'est la date du 14 mai qui, cette année, a été retenue. Comme de tradition, les commerçants locaux ainsi que de

nombreux forains investiront les rues du centre-ville pour faire de cet événement convivial une belle réussite. D'autant que les animations et les nouveautés ne manqueront pas...

Ainsi, place Gamboni, au cœur même de la fête, sera présentée une réplique grandeur nature de l'Alphajet de la Patrouille de France. Petits et grands pourront admirer cet avion de légende aux couleurs bleu, blanc, rouge, à travers cette maquette, à l'échelle 1/1, réalisée en bois, au prix de milliers d'heures de travail, par un groupe de passionnés réunis au sein de l'association iséroise « La Tête en l'Air ». Chacun pourra se mettre dans la peau



d'un pilote façon « Top Gun » en prenant place aux commandes de cet avion de plus de 12 mètres de long et de 9 mètres de voilure, ailes déployées.

Place Gamboni toujours, la SPA de Brignais s'associera à l'ECB pour une opération de sensibilisation toujours bienvenue. Les bénévoles protecteurs vous conseilleront pour vos adoptions et vous informèrent pour prévenir tout risque d'abandon à l'approche des vacances d'été. Nos petits amis à quatre pattes comptent déjà sur votre présence et vos caresses...

Signalons enfin que, comme lors des éditions précédentes, le vide-grenier sera reconduit rue Colonel Guillaud. Inscriptions les mardis, jeudis et vendredis matins au 06 26 95 08 08 ou sur place le matin même. ■



Une réplique grandeur nature de l'Alphajet de la Patrouille de France sera présentée place Gamboni.

→ échos éco

- **La boulangerie, rue de Janicu**, a été reprise par Sylvie et James Cazé, déjà propriétaires de la boulangerie-pâtisserie située 102 rue du Général de Gaulle.

- **Le St Romain change de propriétaire**. M. et Mme Sengés succèdent à M. Lagoutte à la tête de la boulangerie pâtisserie du 88 rue Général de Gaulle.

Bienvenue à...

- **Brignais Audition**: Cabinet de correction auditive, 60 rue Général de Gaulle.

- **La Cave des Gones**: Caviste, 2 rue Colonel Guillaud

- **Caval Ouest**: Sellerie, équipements pour l'équitation (détail), 168 rue Général de Gaulle

Sur le Parc de Moninsable

Avec la création récente du parc de d'activités de Moninsable, chemin des Tard Venus, de nouvelles entreprises ont rejoint Brignais:

- **Automatisme Distribution**: Portes automatiques, portes de garage

- **C.R.A.C.**: Climatisation, plomberie, chauffage central, ventilation

- **Gifome**: Locaux de stockage

- **Ertec Ingénierie**: Bureau d'études (ingénierie industrielle)

- **Lyoclim**: Etudes et installation de climatisation

- **R.E.P.S.E.** (Revêtement et Protection du Sud Est): Peinture, revêtement

- **Alpha Leopha**: Ingénierie financière internationale

- **SERD**: Matériel bureautique (fabrication, grossiste)

- **Aixtensions**: Matériel et fournitures informatiques

- **Fournet Rouvière**: Matériel, fournitures électrique et électronique (grossiste)

- **Elydis**: Matériel et fournitures pour blanchisseries, laveries, pressings

- **VS Concept**: Service, conseil, ingénierie, formation en informatique, bureautique

- **Handi Drive**: Matériels et services pour handicapés

- **Pascal Peytavi**: Plomberie

- **Siffert**: Vente, installation de chauffage

→ agenda
intercommunal



OTIVG : Demandez le programme !

L'Office de Tourisme de la Vallée du Garon vous a concocté un programme riche en animations pour le printemps-été 2005. Entre avril et juillet, il propose aux communes de Brignais, Chaponost, Millery, Montagny et Vourles, des visites commentées et des randonnées sur différents thèmes. Grigny et Charly sont également de la partie. N'hésitez pas à venir retirer le programme des « Rendez-vous Découverte » à l'Office de tourisme.

La Randonnée familiale du Muguet, aura lieu le dimanche 1^{er} mai, à partir de 14 h au départ de la Salle du Garon (local pétanque - boulevard des Sports - en face du Complexe P. Minssieux). Et comme toutes les années, un goûter vous sera offert à l'arrivée !

Contacts : Antenne de Brignais - 04 72 31 14 33
Siège de l'OT intercommunal : 04 78 45 09 52 ou 06 21 16 60 70 (Emilie Brandon)

Avril

- Montagny
Samedi 9 : Rallye cyclo des vieilles pierres
- Chaponost
Dimanche 10 : 5^{ème} Marché africain
- Millery
Samedi 23 : 3^{ème} Festival de Métal

Mai

- Vourles
Du samedi 14 au lundi 23 : Salon « Art et Lumière 2005 »
- Montagny
Dimanche 15 : Bric à Brac
Samedi 28 et dimanche 29 : Exposition de peinture
- Chaponost
Samedi 21 et dimanche 22 : « Journées d'amitié des Cartières » : fête africaine
Exposition « Souffle d'Art, le vent de la création »
Dimanche 29 : Marché aux puces

Aménagement de la Vallée en Barret : Pose de trois passerelles piétonnières

■ Dans le cadre de sa compétence environnement, la CCVG met en œuvre des plans de gestion sur les Espaces Naturels Sensibles de son territoire, plans qui définissent les actions de protection et d'aménagement à mettre en œuvre.

Sur l'ENS de la Vallée en Barret, un volet prévoit notamment la mise en sécurité des cheminements et des passerelles. Ainsi, les élus ont décidé de remplacer les anciennes passerelles enjambant le Garon par des ouvrages s'intégrant de manière harmonieuse dans le paysage, et répondant aux normes de sécurité en vigueur, afin de garantir le confort et la sécurité des nom-

breux promeneurs.

Trois nouvelles passerelles ont ainsi été posées en janvier 2005, au lieu-dit du Bois Milon, à proximité du Barrel (à la confluence du Garon et du Furon) et au niveau du chemin du Gué.

Le montant total de l'opération (maîtrise d'œuvre, certification par des bureaux de contrôle agréés, travaux de serrurerie et de maçonnerie) s'élève à 65 000 € HT. ■



Parc d'activités de Sacuny / Pépinière d'entreprises : La commercialisation est lancée

■ Le 9^e Carrefour des entreprises du Sud-Ouest Lyonnais, qui s'est déroulé les 3 et 4 mars dernier sur l'Espace Pierre Minssieux de Brignais, a remporté un vif succès.

Pour la CCVG, présente sur les stands, cet événement majeur a été l'occasion de présenter officiellement le nouveau Parc d'activités de Sacuny, d'une superficie de 18 hectares situés en bordure de la RD 42, dont la commercialisation a été confiée à la SERL (Société d'équipement du Rhône et de Lyon).

L'occasion également pour la CCVG, porteur du projet, de mettre en lumière la future pépinière d'entreprises qui verra le jour, au cœur même du Parc d'activités, à l'horizon 2007.

Le bâtiment flambant neuf, composé de bureaux et de locaux d'activités de petite taille et modulables, pourra accueillir une vingtaine de créateurs d'entreprise dans des secteurs d'activités diversifiés. Ces derniers bénéficieront de services communs (secrétariat, formation, salle de réunion, reprographie...), d'un accompagnement personnalisé et de l'appui précieux du réseau des entrepreneurs locaux. ■

Contact CCVG : Cécile Ouvrier-Bufferet - Service Développement Economique - Tél. 04 72 31 94 70.
Contact SERL : Anne-Marie Merle, Tél. 04 72 61 50 22, am.merle@serl.fr



M. Bernin, chargé d'affaire pour la SERL, a présenté le projet de Parc d'activités lors du 9^e Carrefour des Entreprises.



Aire d'accueil des gens du voyage Le site du Bois des Côtes retenu

■ La CCVG s'est dotée, par délibération en date du 4 mai 2004, de la compétence accueil des gens du voyage, en lieu et place des communes de Brignais et Chaponost qui devaient, conformément au schéma départemental approuvé le 22 avril 2003, se doter respectivement de 20 places de passage chacune, destinées aux gens du

voyage itinérants, non sédentarisés.

Après une phase de réflexion et de négociations avec les communes, les études ont conduit la CCVG à opter pour la réalisation d'une aire d'accueil unique de 40 places.

Le 14 décembre dernier, le Conseil communautaire s'est prononcé favorablement sur le

choix du site du Bois des Côtes, situé sur la commune de Brignais, le long de l'A 450, à proximité de la RD 127 (route d'Irigny).

Cette décision a été entérinée à Brignais par vote du Conseil municipal le 10 février dernier. Une avancée décisive dans ce dossier qui mobilise élus et services municipaux depuis plus de 10 ans. ■

30 mai-5 juin: Semaine du développement durable

■ La semaine nationale du développement durable, qui se déroulera du 30 mai au 5 juin, jouera les prolongations à Brignais. En effet, même si la plupart des activités se concentreront sur cette période, d'autres animations sont prévues la semaine suivante, entre le 6 et le 12 juin.

Voici donc un avant-goût du programme, non exhaustif, concocté pour cette occasion: visites guidées gratuites du centre de tri de Décines (inscription au n° Vert Sitom:

0800 069 038); portes ouvertes de la station d'épuration de Givors (inscription au 04 72 31 90 80); exposition sur le Contrat de rivière et les missions qui lui sont affectées; exposition sur le tri, le recyclage et la réduction des déchets; nettoyages du Garon; ateliers pédagogiques pour les enfants; ateliers vidéo et jeux informatiques... Conférences, promenades dans la nature et autres ateliers se rajouteront à la manifestation. Un programme complet sera mis à votre



disposition courant mai... N'hésitez pas à le demander! ■

Renseignements: service information - communication: 04 78 05 62 15

Guide de l'éco-citoyen: Produire moins de déchets, c'est possible... grâce à vous!

■ Alors que les prévisions concernant l'avenir de la planète sont alarmantes et que la quantité de déchets ne cesse d'augmenter, les élus du SITOM Rhône-Isère ont souhaité mettre à votre disposition ce petit guide pratique pour vous aider à devenir des acteurs responsables de votre environnement au quotidien.

Depuis la mise en place de la collecte sélective et des déchetteries sur notre territoire, chacun peut agir concrètement en faveur de la protection de l'environnement grâce au tri des déchets.

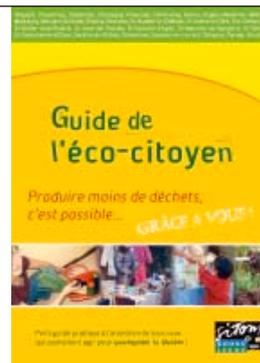
Aujourd'hui, il est possible d'aller plus loin dans cette démarche éco-citoyenne en adoptant de nouveaux comportements dans chacun de nos lieux de vie: commerces, maison, travail, jardin. Produire moins de déchets en modifiant nos habitudes d'achat; remettre moins de déchets à

la collectivité grâce au compostage individuel, au réemploi, à la réparation et au don à des associations caritatives; mieux trier vos déchets pour permettre plus recyclage, moins d'incinération et une meilleure maîtrise du coût de gestion sont les trois grands objectifs poursuivis par ce guide.

Une mine de gestes simples, responsables et économiques qui, mis bout à bout, auront une incidence réelle sur la pollution de l'eau, de l'air et du sol.

A vous de jouer! ■

Guide mis à disposition dans les lieux publics avant la fin avril. Renseignement: SITOM - 8, Chemin des Tard-Venus - Tél. 04 72 31 19 19.



CTFR: Une deuxième fleur pour Brignais?

Le 25 janvier dernier, Maurice Cellier, Président délégué du CTFR (Comité technique pour le fleurissement du Rhône), adressait à Michel Thiers le courrier suivant.

Monsieur le Maire,

Je vous fais parvenir les commentaires faits par le jury qui a visité votre commune le 31 août 2004. « Brignais. Fleurissement généreux mis en place aux points importants de la commune (ronds-points, ponts, carrefours, bâtiments publics, etc.)

Près de la Mairie, une grande zone verte bien arborée a été conservée, ce qui fait la joie des enfants et des parents pendant la belle saison. Peu de publicité dans cette ville, pas de graffitis. Ville propre. L'entrée Sud reste, cependant, défavorisée par rapport à l'entrée Nord. On nous dit qu'un mail planté dans le secteur est en passe d'être réalisé. Pour l'importance et la qualité du fleurissement, le jury à l'unanimité pense que Brignais mérite une deuxième fleur pour l'année 2005. »

→ infos



Rappels pour la collecte des ordures ménagères

- Pour des raisons d'optimisation des coûts, de rationalisation des tournées de collecte, et pour répondre aux besoins des commerçants (fermeture hebdomadaire le lundi), les ordures ménagères sont désormais enlevées les mardis et vendredis matins. Le ramassage des bacs jaunes (réservés au tri sélectif) a lieu tous les 15 jours, le mercredi.

- La réglementation actuellement en vigueur interdit aux véhicules de collecte, pour des raisons de sécurité des ripeurs et des riverains eux-mêmes, de procéder à des marches arrières quand des voies de circulation ne permettent pas le demi-tour. Comme ce peut être le cas dans certains lotissements ou rues étroites, notamment rue du Presbytère, chemin du Puisat ou encore chemin du Lac, les collecteurs font appel au civisme des habitants qui doivent déposer leurs sacs ou amener leurs bacs roulants au droit de la voie, concernée, qu'elle soit publique ou privée.

- La collecte des ordures ménagères, comme son nom l'indique, est une collecte de déchets ménagers, et non pas de déchets d'activité. Aussi, afin de rationaliser la collecte des OM sur les zones d'activités, il est demandé aux artisans, entreprises et industriels de s'équiper en bacs roulants normalisés. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, le SITOM Rhône-Isère a obtenu des tarifs préférentiels pour commandes groupées (jusqu'à plus de 50 % de réduction) auprès de la société Plastic Omnium.

- L'opération de distribution de sacs « Ville propre » est désormais terminée. Tous les particuliers doivent désormais utiliser des sacs poubelles, des bacs roulants ou des poubelles normalisés.

Renseignement SITOM Rhône-Isère au N° Vert: 0 800 069 038



Jean-Louis Bérond-Blanc, un chef d'équipe pour qui gérer, c'est prévoir



Pascal Redon, adjoint, est responsable du parc arboricole.



Stéphane Trémeau est responsable du fleurissement l'entretien des plantations.

24 heures avec les Espaces verts

L'embellissement de la commune et l'entretien des espaces fleuris comptent beaucoup pour le bien-être des habitants. Ils sont la garantie d'une ville accueillante et agréable à vivre.

A Brignais, c'est l'unité « espaces verts » qui remplit cette mission. Emanation des Services techniques, elle est composée de 7 agents placés sous la responsabilité de Jean-Louis Bérond-Blanc. Tous les matins, ce responsable, fort de ses 34 années d'expérience professionnelle, dont 22 passées à la Ville de Brignais, distribue le travail à ses collaborateurs en fonction des compétences de chacun et des différents chantiers en cours. Son objectif est de maintenir une continuité d'action pour qu'il n'y ait pas de rupture dans le suivi des projets. Très organisé et méthodique, il gère les plannings de travaux, commande les plants et assure les rendez-vous commerciaux.

Actuellement, il participe à l'élaboration de trois projets paysagers sur la commune: la place du 8 mai 1945, le square d'Hirschberg et l'entrée Sud. Il assiste aux réunions et assure, ensuite, une surveillance sur le terrain. Passionné par son travail, Jean-Louis fourmille d'idées et aime gérer son équipe dans un esprit d'entreprise. Sa fierté: la mise en place de l'arrosage automatique... La commune de Brignais est à la pointe dans ce domaine. La gestion centralisée de l'arrosage se fait, pour partie, depuis un poste informatique. C'est un système radio qui commande les programmations dispersées dans les

différents points d'arrosage de la commune; pour le rond-point des Tard venus, des panneaux solaires alimentent en électricité le système d'irrigation.

Il n'existe pas de temps mort aux espaces verts! L'unité est scindée en deux secteurs pour mieux se répartir les tâches tout au long des saisons. Une équipe est destinée à la création des espaces et à la maintenance de l'arrosage automatique. L'autre effectue l'entretien et le fleurissement des massifs.

Sur l'année, le travail se répartit comme suit: créations, aménagements et plantations sont effectués avant la mi-avril. Le fleurissement s'étend du 15 avril au 15 juin. Puis commence la période d'entretien des espaces verts avec la taille des haies, le traitement et l'arrosage des végétaux jusqu'au 15 septembre environ. S'ouvre alors la période des travaux d'automne (15 septembre au 15 octobre): création d'espaces verts, remise en état des ronds-points et autres sites. Entre le 15 octobre et le 15 novembre, les agents procèdent à l'arrachage des plants, préparent les massifs et plantent les bulbes pour le fleurissement de printemps. Et le cycle naturel reprend son cours...

Ce travail intense nécessite le concours de trois saisonniers sur le mois de juillet et trois en août. Pour faciliter le travail de toute l'équipe, depuis 1999, la commune dispose d'une serre municipale. Au départ, elle était destinée à l'hivernage des plantes et des fleurs mais suite à des transformations, il est aujourd'hui possible d'y



et de



Sébastien Crozier, responsable de la création, met en place l'arrosage automatique.



Georges Gardon...



...et Fabrice Roussel assurent le fleurissement et l'entretien des massifs.

produire des fleurs telles que géraniums, lantanas, cannas, et autres anthémis... L'aération, l'arrosage et le chauffage y sont entièrement automatisés.

Et pour 2005, quels projets? Des armoires de fertilisation seront mises en place sur le muret de la médecine du travail, vers le pont SNCF et le Monument aux morts. Des actions de sensibilisation vont également être menées auprès des enfants grâce au Jardin des connaissances situé aux abords du groupe scolaire Claudius Fournion. Deux plates bandes de terre ont été créées, l'une pour les plantes vivaces et l'autre pour les herbes aromatiques. Apprentis jardiniers, à vos tabliers! ■



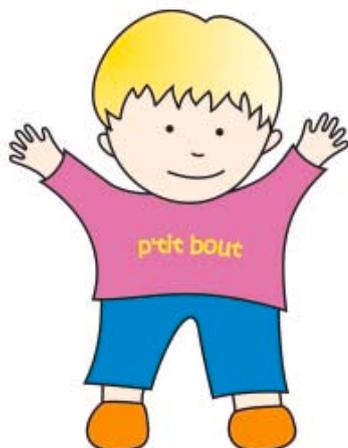
Sébastien Vocanson donne la main (...verte) pour la création, la tonte et l'entretien des espaces verts.



Bien utile, la serre municipale permet développement et conservation des plants.



Éric Drevon, responsable du secteur tonte.



6 avril

Une journée consacrée aux plus petits...

■ A l'occasion de la journée petite enfance, le 6 avril prochain, un spectacle de contes, comptines et musique sera proposé au Briscope, pour les enfants, âgés entre 9 mois et 4 ans. Intitulé « cinq petits ours à la rivière », il est animé par l'association Jeu musical. Parallèlement au spectacle, des stands situés dans la salle de

réunion du Briscope vous présenteront les différents modes de garde existant sur la commune. Crèche, haltes garderies, Relais d'assistantes maternelles et Maison du Rhône vous proposeront les meilleures solutions pour s'occuper de vos enfants. A cette occasion, un livret spécial Petite enfance a été édité pour vous présenter l'en-

semble des structures dédiées à l'enfance présentes sur Brignais. Ce document est disponible en mairie. ■

Horaires du spectacle : 9h30 – 10h30 – 15h – 16h. **Réservation :** médiathèque de Brignais. **Prix :** 2€ / enfant, gratuit pour les accompagnateurs. **Coordination petite enfance :** 04 72 31 01 19

→ infos

Animations de quartiers

Pendant les vacances de Pâques, diverses animations sont destinées aux enfants de tout âge :

« Jeu touche à tout », pour les 0-6 ans, accompagnés d'un adulte, et jeux de société pour les 6-12 ans, encadré par l'équipe du Forum. Dates à retenir : lundi 18 avril, de 14h à 17h30, à la salle J. Cartier pour les lotissements de la Compassion – mardi 19 avril, de 14h à 17h30, au préau de l'école J. Moulin, pour les Pérouses.

Conférence-débat « Adolescence et relations aux adultes »

Le service petite enfance propose une conférence sur le thème de l'adolescent et de ses rapports aux adultes. La séance sera animée par Reynald Brizais, maître de conférences en psychologie sociale à l'université de Nantes, le mercredi 11 mai à 20h30, au Briscope. Elle est ouverte aux parents, professionnels, et à toute personne désireuse de mieux comprendre cette période de la vie. Les psychologues parlent de « crise de l'adolescence », mais cette zone frontière de la vie qu'est l'adolescence génère une autre crise : celle de l'adulte. Parents et professionnels vont ainsi subir les effets de la provocation de ce jeune adulte. M. Brizais présentera son exposé avant un échange avec le public. Renseignements : Coordination Petite Enfance : 04 72 31 01 19 - Contrat de Ville : 04 78 05 39 58

A la découverte d'un chantier...

■ La restructuration du groupe scolaire Jean Moulin/André Lassagne est l'occasion pour les élèves de mieux comprendre l'évolution à venir de leur école et de découvrir les étapes de construction des nouveaux bâtiments. A l'initiative de Martine Chechirlian, directrice de l'école maternelle, les enfants des classes de petite section jusqu'au CE1 visitent le chantier actuel. Ce projet, intitulé « Architecture grandeur nature » comporte trois ateliers : un spectacle instructif sur le thème de la construction, des ateliers pédagogiques sur les plans (la construction est assimilée au corps humain par exemple) et des visites de chantier. Il est di-

rigé par l'association Zoom animations, menée par l'animatrice Karine Ehret, forte de douze années d'expérience dans le domaine de la construction. Il vise à sensibiliser les enfants aux métiers du bâtiment et au monde de l'architecture, sujet habituellement peu évoqué en classe. Il les éveille à leur environnement et renforce leur sentiment d'appartenance à leur école et à la commune. Les services Education et Contrat de Ville se sont chargés du montage administratif et financier de ce projet. Ces activi-

tés, menées conjointement avec les enseignants, ont déjà rencontré un vif succès. D'autres animations sont prévues courant avril pour le plaisir des petits comme des plus grands. ■



La Ville a offert aux élèves 120 casques de chantier qu'ils pourront garder en souvenir.

Opération Pédibus : convivialité et exercice quotidien garantis

■ Petit rappel : un pédibus se définit comme « l'accompagnement des enfants à pied à l'école, par des parents volontaires et bénévoles, formés à cet effet ». La ville, porteuse et organisatrice de ce projet, travaille conjointement avec l'association Planète Vélo Animation pour tester et développer ce projet. Celui-ci est mené sur le site pilote de l'école Jacques Cartier, en raison du nombre important d'habitations voisines. Après la semaine expérimentale aménagée fin novembre par l'association, c'est au tour des parents de prendre le relais pour accompagner les enfants à l'école le matin, dans le temps de midi et/ou l'après-midi. A ce jour, quatre parents sont volontaires pour mener ces actions régulièrement. Vêtus de vêtements à bandes réfléchissantes, les enfants sont vus de loin et tout est mis en œuvre pour leur sécurité. La pérennité de l'action repose sur une mobilisation générale des parents pour permettre une rotation des accompagnateurs. Le pédibus a repris du service depuis la rentrée des vacances de février. Avis aux amateurs... ■



Rassemblement général devant l'école, avant la marche à pied.



Conseil municipal junior: les idées ne manquent pas !



A peine réélus, les conseillers municipaux juniors ont déjà planché sur de nombreuses pistes de travail. A chaque réunion, ils se mobilisent pour faire avancer leurs idées et les concrétiser à plus ou moins long terme, selon l'envergure des dossiers. Voici pour chaque commission, les projets qu'ils ont à cœur de développer.

Commission citoyenneté, sécurité, éducation, santé

Les jeunes élus ont participé activement aux actions mises en place à l'occasion de la journée nationale de la courtoisie au volant, le 24 mars dernier. Ils ont distribué en amont de fausses verbalisations dans le centre-ville afin de sensibiliser les conducteurs sur leur comportement. Aidés de leurs confrères des deux autres commissions, ils ont remis des autocollants et des chartes de bonne conduite à la sortie des écoles primaires et du collège. Pour la troisième année consécutive, le CMJ s'est constitué jury pour décerner le prix « jeunesse » du concours d'affiches organisé au Forum, sur le thème : « au volant, tu es zen ! ». En prévision, la réalisation d'un document citoyen sur des thèmes comme la lutte contre le tabac, l'obésité, le racisme ou le respect du code de la route.

Membres : Clément Perez, Yohan Pradeau, Maxime Coulon, Juliette Langouet, Fabien Lieberguth, Naguib Guici, Geoffrey Raffy, Alexandre Coste, Hugo Oulerich, Laura Chateaneuf, Sana Mahdar

Commission environnement, urbanisme et cadre de vie

Le 18 mai, entre 14 heures et 15 h 30, le rendez-vous est pris avec les espaces verts de la Ville pour une présentation du travail du service et une plantation de fleurs. La commission

réitère sa participation au nettoyage du Garon, à l'occasion de la semaine nationale sur le développement durable et fait part de son engagement envers ses camarades de classe. La séance est prévue pour le 1^{er} juin. Les élus envisagent également de réaliser une affiche sur la propreté, à l'instar de la précédente, intitulée « Une ville propre sans crotte ».

Membres : Yannick Allegre, Jérémy Picard, Clément Hannachi-Millares, Nikolas Pacaut, Romane Genton, Iris Huneau, Corentin Perraud, Michaël Gutton, Bertrand Fequant, Marine Greset, Louise Bonnier

Commission sports, loisirs, culture, jumelage

L'organisation d'une journée sportive inter-écoles est en bonne voie. Destinée aux CM1-CM2 des écoles primaires et aux classes de sixième du collège Jean Zay, elle prévoit des compétitions par école et par équipe de basket, football, cross, courses en sac ou échasses par exemple. De plus, une étude de prix est en cours pour connaître les coûts de réalisation d'un terrain aménagé en skate-park, en aire de jeux, en parcours de santé ou en espace multi-sports... les idées ne manquent pas !

Membres : Elyssa Zraibi, Hugo Pagnier, Alexandre Hervé, Benoît Marechet, Erwann Gay, Imène Hamaidia, Julie Amblard, Maëva Barneda, Emeric Dadolle, Alexandra Alenda, Lucas Vannini.



→ infos

Lancement de l'opération nationale « jobs d'été »

Le 8 avril, à partir de 14 heures au Forum : diffusion d'offres d'emploi à cette occasion. Rens. : 04 72 31 84 00

17^{ème} Festival de la Bulle d'or: prenez date...



L'équipe d'organisation reprend du service...

■ Après une année sans, le Festival de la Bulle d'or est de retour à Brignais, pour le plus grand bonheur des bédéphiles, petits et grands... Notez-le d'ores et déjà sur vos calepins: l'édition 2005 se déroulera les 11, 12 et 13 novembre prochain.

Les membres de l'association, rassemblés derrière Jean-Pierre Dubois, leur emblématique président, planchent depuis plusieurs semaines sur le programme de cette 17^{ème} édition: avec une trentaine d'auteurs pressentis, des expositions thématiques, des ateliers récréatifs et de nombreuses animations, le cru 2005 s'annonce excellent et plein de surprises...

Les bénévoles sont espérés nombreux pour préparer cette grande fête culturelle attendue de tous. ■

Renseignements : 04 78 05 18 84

Espérance et Vaillantes Deux championnats déterminants



■ Après les éditions réussies de 2001 pour les féminines, et 2003 pour les masculins, Brignais sera à nouveau au cœur de l'actualité gymnique les 29 mai, 4 et 5 juin prochains, avec l'organisation des championnats départementaux FSCF de gymnastique artistique.

Cette compétition par équipe réunira plus de 400 gymnastes masculins le premier week-end, et près de 1000 féminines le second week-end.

Rendez-vous majeur de la saison pour la quinzaine de clubs du Rhône participants, ces championnats constitueront une belle répétition générale avant les championnats fédéraux organisés fin juin à Nantes.

Quant aux gymnastes de l'Espérance et Vaillantes, espérons que de concourir à domicile leur apportera chance, puisque lors de la dernière édition, les poussins avaient été champions du Rhône à cette occasion. ■

Olivier Vernet - Resp. Section - Tél. : 06 63 65 62 93
Email : olivier.vernet@club-internet.fr

OCB

La compagnie Rasposo présente « Cirque en fil »

■ Jongleurs, acrobates, équilibristes et dresseurs composent ce cirque d'un genre nouveau. Evoluant dans un univers insolite et imaginaire, ils combinent, sur un fil, portées acrobatiques, jongleries et autres tours originaux, racontant leur attrait pour le vertige et le vide.

Les représentations auront lieu dans le parc de l'Hôtel de Ville, sous chapiteau, le 29 avril à 20h30 et le 30 avril à 17h. ■



Renseignements - Briscope :
04 78 05 31 13

AMB - Summerswing Jazz à Brignais

■ Rendez-vous le 21 mai dès 20h30 au Briscope pour une rencontre de jazz entre deux groupes régionaux: le Big Band de Francheville et Summerswing.

Le premier, composé de seize musiciens et d'un chanteur, propose un swing autour de la chanson française, arrangé dans la grande tradition des big band américains. Le second, émanation de l'Association Musicale de Brignais, proposera en première partie de spectacle, un extrait de son nouveau répertoire, toujours dans l'esprit swing, funk et bossa. ■



Réservations : Briscope - 04 78 05 31 13 - 8 € la place

ACPG/CATM

Pour ne jamais oublier...

L'année 2005 est l'année du 60^{ème} anniversaire « de la victoire, de la liberté et de la paix ». A ce titre, elle va donner lieu à de nombreuses manifestations que, par « devoir de mémoire », tout citoyen se doit de commémorer avec solennité et ferveur, aux côtés des jeunes, pour que l'oubli ne s'installe pas dans leur esprit.

- 60^{ème} anniversaire de la libération des camps de concentration et de la mort aux noms tristement célèbres (Auschwitz-Birkenau, Buchenwald, Dachau...)
- 60^{ème} anniversaire de la Victoire le 8 mai 2005 commémorant la reddition des armées nazies, la fin de cinq années d'occupation et de privation de toutes les libertés.
- 60^{ème} anniversaire du retour des prisonniers de guerre après cinq années de captivité.

Le dimanche 24 avril, journée de la Déportation, et le 8 mai, journée de la Victoire, la population de Brignais, les enfants des écoles et collègues avec leurs enseignants sont attendus aux côtés de Michel Thiers, maire de Brignais, vice-président du Conseil Général du Rhône, des élus de la commune et du président de l'association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre pour rendre un hommage que méritent, nos morts au combat, nos déportés, nos fusillés et aussi la population civile, victime des bombardements. N'oublions jamais.

Communiqué de Hubert Lucas, Président des ACPG/CATM

AMB – Groupe musiques et danses traditionnelles Pour tous les goûts...

■ L'association organise un concert bal folk, le 9 avril à 20 h 30, dans la salle du Briscope, avec le groupe La Chavannée, originaire du Bourbonnais.

Le concert ravira tous ceux dont les oreilles sont charmées par les sons anciens de la vielle, de la grande cornemuse du Centre, du violon et du diatonique, et par les chansons traditionnelles populaires. A 21 h 30, place à la danse sur le parquet : bourrées, mazurkas, valse, scottishs, ronds se succéderont jusqu'à 1 h 30.

Second rendez-vous, en apprentissage cette fois : un stage centré sur les danses de Bretagne et d'Irlande, avec une animatrice professionnelle se tiendra le dimanche 29 mai, de 16 h à 19 h, dans la salle d'évolution de l'école Jacques Cartier.

Enfin, pour finir en beauté cette saison 2004/2005, le groupe Musiques et Danses Traditionnelles de l'AMB sera encore cette année sur la place Gamboni pour la Fête de la Musique, le 21 juin, et proposera l'animation d'un petit bal folk, en plein air, sous les étoiles. ■



Centre social Suivi individualisé et aide aux devoirs : appel aux bénévoles...

■ En partenariat avec les écoles et le Conseil Général, le centre social a mis en place depuis de nombreuses années, des actions de socialisation et d'aide à la scolarité.

Le soutien scolaire pour les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} se déroule au Forum tous les lundis et mardis de 16 h 30 à 18 heures, et se construit en lien avec le collège. Le suivi individualisé propose pour les quatre écoles de Brignais un temps privilégié de travail et de relation enfant/adulte particulièrement apprécié par tous les partenaires. Pour faire fonctionner ces actions, le centre social s'appuie sur une équipe de salariés et de bénévoles motivés, qui avec le succès croissant, devient aujourd'hui trop réduite. Pour ces deux actions, l'appel est donc lancé aux bénévoles et aux étudiants intéressés pour intervenir pendant le créneau horaire de 16 h 30 à 18 h, de façon plus ou moins régulière. ■



... et une foison d'activités

- **Stages couture patchwork** : samedi 16 avril, de 10 h à 17 h à la Villa de la Giraudière.
- **Vacances de printemps** : le centre de loisirs est ouvert pour les 3-11 ans, du 18 au 26 avril, de 8 h à 18 h, et pour les 12-14 ans, du 18 au 29 avril, aux mêmes heures. Le secteur jeune des 14-17 ans, est ouvert lui aussi du 18 au 29 avril, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- « **Autour de l'écriture** » : du 24 au 26 mai, Michèle Eymard propose différentes activités au Briscope : ateliers de calligraphie, conférence débat « l'enfant et l'écriture », ateliers pour enfants, table ronde pour écrivains en herbe ou confirmés, stand Amnesty international.

Renseignements au 04 72 31 13 32.

→ dépêches

Judo club de Brignais : deux rendez-vous majeurs...

Les 16 et 17 avril, aura lieu un tournoi des minimes et des cadets pour lequel 200 judokas sont attendus. De plus, le club fêtant ses 30 ans d'existence, un gala est prévu le 25 juin, à partir de 14 h. Au programme : démonstrations avec la présence d'un judoka international l'après-midi, soirée dansante et repas. Lieu : complexe Pierre Minssieux.

Questions pour un champion : A vos marques, partez !

Le club organise un rallye touristique et culturel le 25 juin avec pour objectif de faire découvrir la région lyonnaise selon un itinéraire ponctué de questions et énigmes. L'aventure se terminera agréablement autour d'une bonne table. Rens. : Gabrielle Degano, dès le 15 avril au 04 78 05 34 90

Association familiale : l'art de la création

Laissez-vous séduire par les créations des artistes, des fabricants d'objet d'art, des artisans professionnels ou amateurs, au complexe Pierre Minssieux, le 15 mai prochain entre 10 h et 18 h. Rens. : M. Nickert au 04 72 49 92 04 ou H. Botella au 04 78 07 23 17

AMB – Le Tourdion : De tout cœur avec les chœurs

L'église accueille une nouvelle rencontre de chorales, le samedi 21 mai à 16 heures, avec les participants des communes de Corbas, Pierre-Bénite et un petit chœur mixte A liéta vita (la vie joyeuse) et Le Tourdion. Chants sacrés, profanes, contemporains et classiques vous séduiront par leur diversité. Entrée gratuite – Rens. : Pierre Voltaire au 04 78 05 47 18 - email : p.voldoire@Lvmn.net

UTA – de conférences, en conférences...

L'université tout âge poursuit son cycle de conférence sur la Chine. Un diaporama complètera l'étude de M. Baconnier et sera présenté par Mme Arlin. Autres thèmes abordés ce trimestre : la cuisine, la médecine et la condition féminine. Rens. : Mme Stutz au 04 78 05 37 84

Du changement pour l'AADB

L'association d'aide à domicile de Brignais modifie ses horaires. L'accueil au public se fait désormais tous les matins, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h. Les après-midi seront réservées uniquement aux rendez-vous et aux visites à domicile. Rens. : 04 78 05 72 98.

Gala de l'Amicale laïque – section karaté

Temps forts de la saison sportive, le gala annuel se déroulera le 11 juin au complexe P. Minssieux. Au programme : démonstrations de katas, enchaînements de techniques et de self-défense, « Coupe du Samouraï ». Rens. au 04 78 05 74 51.

Ligue contre le cancer

Pour être informé, soutenu ou pour devenir bénévole, contactez Claudine Duffy, nouvelle correspondante de la Ligue pour Brignais, au 04 72 31 12 54.

Secouristes Croix blanche : formations AFPS

De 19 h à 22 h les vendredis 29 avril, 27 mai et 17 juin. De 9 h à 18 h les samedis 30 avril, 28 mai et 18 juin. Formation qualifiée pour les titulaires de l'AFPS le vend. 15 avril de 19 h à 22 h, sam. 16 et dim. 17 avril de 9 h à 18 h. Rens. : 04 78 05 19 44

Croix rouge française : journées nationales

La Croix rouge française organise sa quête annuelle, les 21 et 22 mai prochain, décrétés journées nationales de l'association. Elle compte sur une participation et une solidarité générale pour venir en aide aux personnes les plus démunies, en France, comme à l'étranger.

Ces dates sont données à titre indicatif.

Merci de vous renseigner auprès de l'organisateur cité pour vérification.

→ Avril

Du 4 au 16 avril	à partir de 10h
Exposition « sous le soleil des Indiens »	bibliothèque → Briscope
4 avril	
Conférence	Université tous âges → Briscope 14h15 - 17h30
Collecte de sang	Amicale des donateurs de sang → Arcades De 9h à 12h30 et de 16h à 19h
Jeu touche à tout	LCR Compassion 15h15
Jeu touche à tout	LCR Les érables - Pérouses 15h15 - 17h30
7 avril	9h30-12h et 13h30-17h
Jeu de parasol	(tous les jeudis, même lieu et mêmes horaires) → Villa de la Giraudière
8 avril	19h00
Assemblée générale	Centre social → Briscope
9 avril	20h
Soirée dansante	(75 ans de l'Amicale Laïque) → Complexe Minssieux
10 avril	
Randonnée pédestre	Copisol
Concert harmonie municipale	AMB → Briscope 20h30
12 avril	19h30
Théâtre musical « pêcheurs des sons »	dès 3 ans - OCB → Briscope
13 avril	18h - 20h
Assemblée générale	AADB → Les Arcades
14 avril	14h00
Cerque de lecture « le soleil de Scorza »	de L. Goudé - Amis de la bibliothèque → Briscope
16 avril	
Tournoi de pétanque	Amicale des Donneurs de sang → terrain ASB pétanque 14h00
Visite atelier B Erwein	Office de tourisme (adulte 1 € - enfant 1 €) 15h00
Soirée retrouvailles	Classes en 4 → Briscope 20h30
Du 18 au 23 avril	10h
Semaine de l'écriture	Centre social de Brignais → Briscope
20 avril	14h
Thé dansant	Club de la bonne humeur → Briscope
23 avril	10h00
Visite atelier Camus verrerie	Office de tourisme (adulte 5 € - enfant 4 €)
Soirée dansante	Association franco-portugaise → Complexe Minssieux 20h30
24 avril	11h00
Souvenir des déportés	ACPG-CATM → Monument aux Morts
29 avril	20h30
Spectacle « Cirque en fil »	OCB → Briscope
30 avril	17h00
Spectacle « Cirque en fil »	OCB → Briscope

→ Mai

1^{er} mai	14h00
Randonnée familiale du Muguet	Office de tourisme → Salle du Garon
2 mai	14h15
Conférence	Université tous âges → Briscope
8 mai	
Fête de Fatima	Association franco-portugaise → Complexe Minssieux 10h00
60^{ème} anniversaire	de la signature de l'armistice ACPG/CATM → Place Gamboni/Monument aux Morts 11h00
9 mai	
Jeu touche à tout	→ LCR Compassion
Du 9 au 13 mai 2005	
Semaine de l'Europe	Service Jumelage/Europe (lire en pages 12 et 13 du Brignais Magazine) → Briscope
10 mai	
Jeu touche à tout	→ LCR Les érables - Pérouses
11 mai	14h30
Visite de Brignais	Office de tourisme (adulte 1 €)
12 mai	
Concours de belote	Club de la Bonne Humeur → Arcades
14 mai	
Foire de printemps	Entente commerciale → Centre-ville
15 mai	
Marché de la création	Association familiale → Complexe Minssieux
18 mai	14h
Thé dansant	Club de la Bonne Humeur → Briscope
19 Mai	
Cerque de lecture « Une vie française »	de JP Dubous Amis de la bibliothèque → Briscope 14h00
Diaporama sur la Chine	Université Tous Ages → Briscope 14h00
20 mai	20h30
Soirée contes	Bibliothèque → Briscope
21 mai	
Visite atelier Camus Verrerie	Office de tourisme 10h
Visite atelier Royal gravure	Office de tourisme 14h30
Festival de chorales	AMB - Ensemble Vocal Le Tourdion → Eglise 16h
Concert de jazz	AMB Summer Swing → Briscope 20h30
Du 27 mai au 3 juin	
Exposition de peinture	Centre social de Brignais → Briscope
28 mai	
Découverte de la vallée en Barret	Office de tourisme 14h30
Soirée pompiers	Service Jumelage/Europe → Briscope 20h30
29 mai	8h - 18h
Championnats	départementaux de gymnastique masculine Espérance et Vaillantes → Bri'sports

→ Juin

3 juin	19h
Tournoi de football	catégorie loisirs-vétérans ASB foot → Stade P. Minssieux
4 juin	10h00
Visite atelier Camus Verrerie	Office de tourisme
4 et 5 juin	8h - 18h
Championnats	départementaux de gymnastique féminine - Espérance et Vaillantes → Bri'sport → Complexe Minssieux
6 juin	
Jeu touche à tout	→ LCR Compassion
7 juin	
Jeu touche à tout	→ LCR Les érables - Pérouses
11 juin	
Gala annuel	Amicale laïque - section karaté → Gymnase P. Minssieux
11 et 12 juin	
Tournoi de basket	ASB Basket → Complexe Minssieux
12 juin	
Gala de danse	Espérance et Vaillantes danse → Briscope
Du 15 au 19 juin	
Exposition	Amicale Laïque encadrement et atelier d'art → Briscope
15 juin	14h
Thé dansant	Club de la Bonne Humeur → Briscope
18 juin	
Tournoi de football	catégorie inter-entreprises ASB foot → Stade P. Minssieux
Fête folklorique	Association franco-portugaise → Complexe Minssieux 14h
Gala de danse	Amicale Laïque danse → Briscope 15h
19 juin	
Tournoi de football	catégorie poussins ASB foot → Stade P. Minssieux
Banquet des classes en 5	→ Briscope 12h
Randonnée pédestre	Copisol
Concert cor et orgues	Amis de l'Orgue → Eglise Brignais
23 juin	
Journée jeux	organisée par les « Jedis Parasol ». Ouvert aux parents et enfants accompagnés. → Parc du FRPA Les Arcades 9h30 - 20h
Cerque de lecture « Hors de moi »	de D. Van Cauvelaert - Amis de la bibliothèque → Briscope 14h00
25 juin	
Tournoi de football	Catégorie benjamins - ASB foot → Stade P. Minssieux
26 juin	
Tournoi de football	Catégorie 13 ans - ASB foot → Stade P. Minssieux
27 et 28 juin	
Exposition des ateliers adultes	Centre social → Villa Giraudière
→ Juillet	
2 juillet	20h30
Gala de danse	Association familiale → Briscope

Hôtel de ville

28, rue Général de Gaulle – 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 78 05 15 11 - Fax : 04 78 05 55 51
Email : mairie@brignais.com
Site internet : <http://www.brignais.com>

Accueil du public : lundi de 10h à 11h45
et de 13h à 16h45

Mardi, mercredi de 8h à 11h45 et de 13h à 16h45
Jeudi, journée continue de 8h à 18h00

Vendredi de 8h à 11h45 et de 13h à 15h45

Samedi de 8h à 11h45 (service affaires générales
et Etat civil uniquement)

Le Maire

Michel THIERS : Maire de Brignais, Conseiller
général du canton de Saint-Genis-Laval,
Vice-président du Conseil général du Rhône.
Sur rendez-vous : Cabinet du Maire et des Elus
au 04 78 05 62 03
Email : cabmairelus1@mairie-brignais.fr

Adjointes au Maire

Cécile van den BROECK : 1^{re} Adjointe déléguée aux
affaires sociales, à la jeunesse et à l'emploi. Perm.
mardi matin (8h/10h30) ou sur RDV au secrétariat
du CCAS au 04 78 05 62 28
Email : c.vandenbroeck@mairie-brignais.fr

Paul MINSSIEUX : Adjoint délégué à l'éducation et
à la vie économique. RDV pour l'éducation :
Secrétariat Général Adjoint au 04 78 05 62 07 –
RDV pour l'économie : Secrétariat du Service
Urbanisme au 04 78 05 62 18
Email : paulminssieux@mairie-brignais.fr

Jean-Louis IMBERT : Adjoint délégué aux finances
et à la vie sportive. Perm. samedi (9h/11h) ou sur
RDV : Cabinet du Maire et des Elus au 04 78 05 62 00
Email : j.louisimbert@mairie-brignais.fr

Marie-Thérèse MAUCOUR : Adjointe déléguée à
l'environnement et à la qualité de la vie. Sur RDV :
Cabinet du Maire et des Elus au 04 78 05 62 00

André FAVRE : Adjoint délégué au personnel
communal et à la coordination générale. Perm.
lundi matin et jeudi matin (8h/12h) ou sur RDV :
Cabinet du Maire et des Elus au 04 78 05 62 00
Email : andrefavre@mairie-brignais.fr

Dominique VIRET : Adjoint délégué aux travaux,
aux infrastructures et aux réseaux. Sur RDV
mercredi de 18h30 à 19h30 au Secrétariat des
Services Techniques : 04 78 05 62 09
Email : dominiqueviret@mairie-brignais.fr

Gilles DESFORGES : Adjoint délégué à la vie
associative. Perm. le samedi matin ou sur RDV au
Cabinet du Maire et des Elus au 04 78 05 62 00
Email : gillesdesforges@mairie-brignais.fr

Martine RIBEYRE : Adjointe déléguée à
l'information, la communication et à la vie
internationale. Sur RDV au secrétariat du service
Information communication au 04 78 05 62 15
Email : martineribeyre@mairie-brignais.fr

Thierry LOUIS : Adjoint à l'urbanisme. Sur RDV :
Secrétariat du Service Urbanisme : 04 78 05 62 18
Email : thierryloUIS@mairie-brignais.fr

Conseillers municipaux

Marcel MASSON : Conseiller municipal délégué à
l'intercommunalité et à la sécurité.

Jean-Paul CLOUZEAU : Conseiller municipal
responsable des dossiers transports et
infrastructures sportives. Email :
j.paulclouzeau@mairie-brignais.fr

Thérèse BERNARDINIS : Conseillère municipale
déléguée aux affaires culturelles et à la vie
internationale. Email : theresebernardinis@mairie-
brignais.fr

Marie-Claire DESSIRIER : Conseillère municipale.
Email : m.clairedessirier@mairie-brignais.fr

Christine BISCH : conseillère municipale.
Email : christinebisch@mairie-brignais.fr

Jacqueline SAYER : Conseillère municipale.
Email : jacquelinesayer@mairie-brignais.fr

Serge BERARD : Conseiller municipal.
Email : sergeberard@mairie-brignais.fr

Guy BARRAL : Conseiller municipal.
Email : guybarral@mairie-brignais.fr

Pascale SUSSERET : Conseillère municipale.
Email : pascalesusseret@mairie-brignais.fr

Sylvie GUINET : Conseillère municipale déléguée à
l'éducation.
Email : sylvieguinet@mairie-brignais.fr

Paul LAURENT : Conseiller municipal.
Email : paulaurent@mairie-brignais.fr

Marie-Dominique ROSSIGNOL : conseillère
municipale.
Email : m.dominiquerossignol@mairie-brignais.fr

Guy BOISSERIN : conseiller municipal.
Email : guyboisserin@mairie-brignais.fr

Pascal GRILLON : Conseiller municipal.
Email : edwigealguacil@mairie-brignais.fr

Edwige ALGUACIL : Conseillère municipale.
Email : edwigealguacil@mairie-brignais.fr

Radhouane ZAYANI : Conseiller municipal.
Suite à la démission de Chantal Servos du
1^{er} décembre 2004.

Corynne FONTANA : Conseillère municipale.
Suite à la démission de Corinne Gutton du
21 décembre 2004.

Pierre VIAL : Conseiller municipal.
Email : pierre.vial@mairie-brignais.fr

Annie MIRALLES : Conseillère municipale.
Email : anniemiralles@mairie-brignais.fr

Christiane CONSTANT : Conseillère municipale.
Email : christianeconstant@mairie-brignais.fr

Jean-Luc ANTHOUARD : Conseiller municipal.
Email : jeanlucanthouard@mairie-brignais.fr

Ernesto FERNANDES : Conseiller municipal.
Email : ernestofernandes@mairie-brignais.fr

Odile MIRGUET : Conseillère municipale.
Email : odilemirguet@mairie-brignais.fr

Permanences en mairie
ouvertures au public

Sécurité sociale : 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois,
uniquement sur rendez-vous. Tél. : 04 72 56 12 92

Dossier préparation retraite : 1^{er} et 3^e mardi du
mois de 13h30 à 16h30

Contrôleur des impôts : 2^e mardi du mois
de 9h00 à 11h30.

Conciliateur : 1^{er} et 3^e samedi du mois
de 9h00 à 11h00.

Caisse de retraite de la sécurité sociale :
1^{er} et 3^e mardi du mois de 13h30 à 16h30.

Conseiller d'insertion et de probation : sur
rendez-vous le jeudi.

CAFAL (Caf, Allocations familiales) : tous les
lundis de 13h30 à 16h30, sur rendez-vous.

Mairie de Brignais, bureau des permanences
Tél. : 04 78 05 62 28.

**Communauté de communes de la vallée du
Garon (CCVG)** : Regroupement de Brignais,
Chaponost, Millery, Montagny et Vourles
2, rue des Vallières Maison Forte 69390 Vourles
Tél. : 04 72 31 78 72 - Fax : 04 72 31 78 96

**Syndicat Intercommunal de Traitement des
Ordures Ménagères Rhône Isère (Sitom Rhône-
Isère)** : Maison de l'intercommunalité -
8, chemin des Tard Venus 69530 Brignais
Tél. : 04 72 31 90 72 - Fax : 04 72 31 90 70

Prochain numéro

Le prochain numéro de Brignais Magazine
paraîtra le début juillet 2005.

Brignais magazine

Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres
de la ville. Si vous connaissez quelqu'un qui ne le
reçoit pas, nous vous remercions de bien vouloir le
signaler au service communication en appelant le
numéro direct : 04 78 05 62 15

Point Brignais infos

22, rue du colonel Guillaud 69530 Brignais.

**Office de tourisme intercommunal de la vallée du
Garon - antenne de Brignais** : Tél. : 04 72 31 14 33.
mercredi, jeudi, vendredi de 15h à 18h et samedi
de 9h à 11h.

Entente commerciale de Brignais : mardi de 8h30 à
12h et 14h à 17h, et jeudi et vendredi de 8h30 à 12h.
Tél. 06 26 95 08 08

Encombrants

Déchetterie intercommunale : Rue des Ronzières
Tél. : 04 72 31 17 31

Les lundis, mercredis, jeudis, vendredis
de 10h à 12h et de 13h30 à 18h.

Les samedis de 10h à 18h sans interruption.

Attention jours de fermeture hebdomadaire : les
mardis et dimanches.

Le service de collecte des encombrants est réservé
aux personnes âgées et invalides ou aux handicapés
qui ne peuvent se rendre à la déchetterie.

Téléphonez au minimum 5 jours avant la date à la
Direction Générale des services de la ville de
Brignais au 04 78 05 62 08 pour prendre rendez-vous.

La collecte à domicile des encombrants est
effectuée le 1^{er} mardi des mois impairs.

Contact et urgences

Contact urgence :

Permanences de soins : 15 ou 04 78 05 13 02
(médecin de garde du lundi au vendredi de 19h à
minuit ; samedi de 12h à minuit ; WE et jours
fériés de 8h à minuit.)

Police : 17

Pompiers : 18 ou 112

Poste de police municipale : 28, rue Général de
Gaulle Hôtel de ville : 04 78 05 62 34
N° Vert 0 800 69530

Centre anti-poison : Hôpital Edouard Herriot
5, place Arsonval 69003 LYON - Tél. : 04 72 11 69 11

Centre des grands brûlés : Hôpital Saint-Joseph
et Saint-Luc. Tél. : 04 78 61 89 48

Pompes funèbres générales : 107, rue Jules Guesde
69230 Saint-Genis-Laval - Tél. : 04 72 39 16 17

Gendarmerie de Brignais : rue du Presbytère
Tél. : 04 78 05 18 42



Édité par la Municipalité de Brignais

Directeur de la publication : Michel Thiers

Responsable de la rédaction : Olivier Vouillon

Secrétariat de la rédaction : Martine Daltio

Collaborateurs de la rédaction : Sophie Faura,
Géraldine Freyer, Philippe Blain, Chantal Eynaud-
Lassalle, Catherine Merland, Sylvie Giagnorio, Katrin
Urban, Murielle Aimé, Marie Berger, Cécile Hyvert.

Photo de couverture : Hervé Coste.

Reportages photo : Service Information

Communication, CCVG, Hervé Coste.

Maquette et réalisation : LaserColor (Brignais)

Tél. 04 78 05 16 93

Impression : Imprimerie Brailly (St-Genis-Laval)

Régie publicitaire : Service Information

Communication Ville de Brignais - Tél. 04 78 05 62 15

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2005 - ISSN : en cours

La rédaction n'est pas responsable des textes et
photos qui lui sont communiqués.

Cet espace est offert aux trois groupes politiques qui siègent au Conseil municipal de Brignais.

En tant que directeur de la publication, Michel Thiers rappelle que le droit d'expression reconnu par l'article L. 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales doit s'inscrire dans le respect des lois régissant le droit de la presse et notamment l'honneur et la considération des personnes.

Ensemble pour Brignais [27 sièges]

En réponse à la tribune « Libre expression » de Mme Christiane Constant de la liste Brignais pour tous, publiée ci-contre.

Madame,

Croyez-vous que porter sur la place publique la situation personnelle d'un agent communal soit digne d'un élu ?

Croyez-vous que la multiplication de propos erronés soit de nature à apaiser le contexte d'une situation déjà suffisamment pénible pour l'intéressé ?

Croyez-vous que mettre en cause la commune dans une affaire qui relève d'un contentieux entre l'Etat et un agent communal soit digne d'un élu ?

Croyez-vous que l'on puisse dire que le Maire n'a pas exécuté un jugement, alors qu'il n'a été saisi d'une demande de réintégration que le 8 janvier 2005 et a aussitôt pris toutes les mesures qui ont conduit à ladite réintégration ?

Croyez-vous enfin, Madame, que tirer profit politiquement d'une situation difficile, voire douloureuse, vécue par un employé municipal, soit digne d'un élu ?

Michel Thiers,
Maire de Brignais
Pour la liste « Ensemble pour Brignais »
Le 18 mars 2005

Brignais pour tous [5 sièges]

Trop c'est trop !

Pour la 1^{ère} fois nous avons claqué la porte du conseil municipal le 18 janvier 2005. L'enjeu qui nous a poussés à bout est de taille. Conformément au jugement du 21 septembre 2004 nous demandions la réintégration d'un salarié à son poste de policier municipal ! Objectif visé : stopper sa descente aux enfers qui dure depuis 6 ans !

Pourquoi une telle détermination de notre part ? Parce que cette affaire qui fait la « Une » de la presse et que nous connaissons depuis sa genèse, nous paraît très bizarre !

En effet, pour des raisons que nous ignorons l'employeur aurait saisi deux opportunités pour déstabiliser ce salarié :

- des affirmations élaborées à tort contre lui lors d'un fait divers de 1998

- la loi Chevènement, tombée à pic en 1999 et utilisée d'une manière abusive.

Elle encadre l'exercice du métier de policier municipal par deux agréments celui du Préfet et celui du Procureur. Le maire établit les demandes et forcement les dossiers.

A la lecture de tous les jugements et plaidoiries des avocats, il nous semble que ces deux opportunités sont à l'origine des malheurs de cet homme. Car en effet, dès le 3 août 1999 le maire saisit dans un 1^{er} temps, le Préfet pour demander l'agrément de ce policier. Au vu du « dossier » le Préfet refuse. Aussitôt Maire et Adjoint au Personnel de l'époque s'empressent de le détacher aux Services Techniques. S'en suit alors une succession de procédures :

- Recours du policier devant le Tribunal administratif en septembre 1999.

- 1^{ère} victoire : le Tribunal annule le 23 janvier 2002 pour vice de forme la décision du Préfet qui aurait construit ses décisions sur des renseignements erronés. Qui les a donnés ? Nous sommes en droit de faire des recherches car à la consultation des appréciations hiérarchiques, nous ne relevons que des éloges sur le dévouement et les compétences de ce salarié qui est à Brignais depuis 1980.

- Demande à nouveau d'agrément du maire auprès du Procureur, pourtant la loi dit que si cet agrément est déjà obtenu c'est inutile. C'est le cas de ce policier !

- Refus d'agrément du Procureur le 18 décembre 2002. Recours du policier.

- 2^{ème} victoire : Le Tribunal annule la décision du Procureur le 21 septembre 2004 !

- 18 janvier 2005, Conseil municipal, le Maire n'a toujours pas exécuté ce jugement : nous demandons alors la réintégration du salarié à son poste de policier municipal

- Le maire et la hiérarchie refusent et affirment qu'il faut redemander l'agrément du Préfet et du Procureur. C'est reparti pour un tour, trop c'est trop !

Nous partons ulcérés car nous ne pouvons plus siéger dans une assemblée qui se situe au-dessus des lois et qui utilise tant de procédures dilatoires contre un salarié. Nous saisissons le Préfet, le Procureur, le Président du Tribunal Administratif pour dénoncer les pratiques du Maire. Le Procureur donne son agrément en quelques jours.

Visites de reprise, aptitude au poste, expertise, avis favorable émis le 3 mars 2005 par le comité médical donne enfin le droit à ce salarié de retrouver son poste dès le 7 mars.

Vous avez déjà peut-être connu de tels parcours du combattant ou ce type de descente aux enfers ! Cette histoire a été ou est peut-être la vôtre. Elle porte un nom : harcèlement moral. Nous ne la souhaitons à personne. Nous n'avons pas dit notre dernier mot.

Pour la liste « Brignais pour tous »
Christiane Constant
Conseillère municipale

Pour la défense de la démocratie communale, de la laïcité et des services publics [1 siège]

Nous publions des extraits du serment adopté par plus de 15 000 manifestants le 22 janvier à Paris, « Pour la République une et indivisible, pour la démocratie, pour l'égalité des droits, pour la victoire du vote NON à la Constitution européenne ».

La République est en danger. La République une et indivisible, celle que nous a léguée la Révolution de 1789, celle qui a érigé l'égalité des citoyens en principe de gouvernement où que ses citoyens se trouvent sur le territoire national, celle qui s'incarne dans l'existence de la démocratie communale et dans l'existence de syndicats indépendants et de partis politiques, notre République est menacée.

- L'unité de la République, la laïcité, c'est-à-dire la séparation de l'Eglise et de l'Etat, tout cela doit voler en éclats du fait de la régionalisation démantelant les institutions de la République et les livrant aux surenchères des communautarismes.

- L'école publique, La Poste, EDF-GDF, SNCF, tous les secteurs de la fonction publique d'Etat, mais aussi le Code du travail, tout ce qui permet de mettre en œuvre l'égalité des droits entre citoyens, tout cela est menacé de disparition par l'Union européenne.

- La Sécurité sociale, les hôpitaux publics, les maternités sont, par l'application du pacte de stabilité issu du traité de Maastricht, soumis à une politique de destruction systématique.

- Menacée également l'existence de diplômes nationaux garantissant aux jeunes le respect des mêmes droits sur tout le territoire.

- Tout cela, qui résulte de près de deux siècles de combat pour la démocratie et les droits, est menacé de disparaître.

Qui osera dire que toutes ces attaques contre les travailleurs, la jeunesse, la démocratie ont une autre raison que la politique dictée à Bruxelles, en application du traité de Maastricht, ont un autre centre que le projet de Constitution européenne ?

La République une et indivisible, c'est la forme prise dans notre pays par la démocratie politique.

L'Union européenne et sa « Constitution » veulent aller jusqu'au bout de la destruction de ces trois piliers fondamentaux de la démocratie que sont en France :

- les 36 000 communes, expression de la démocratie communale avec leurs 800 000 élus, qui sont menacés dans leurs prérogatives et leur existence même, avec les conséquences dramatiques sur les services publics et la vie quotidienne des populations ;

- l'existence d'organisations syndicales indépendantes de l'Etat ;

- les conquêtes consignées dans le Code du travail, les statuts et les conventions collectives.

Pour la liste « pour la Défense de la Démocratie Communale, de la Laïcité et des Services Publics »
Odile Mirguet
Conseillère municipale

ARTISAN BOULANGER • PÂTISSIER • GLACIER • CHOCOLATIER

Sylvie et James Cazé



Pain cuit au four à bois




Ouvert de 6 h à 20 h / le dimanche toute la journée.

102, rue Général de Gaulle - 69530 Brignais - Tél. 04 78 05 25 97

Nota Bene

La boutique cadeaux aux idées originales...

Venez découvrir l'espace décoration à l'étage
Grand choix de cadeaux pour la Fête des Mères



En face de l'église, à Brignais

Nota Bene/... CÔTE PRESSE



ASSURANCES Gilles COUSTURIER
BANQUE TOUTES ASSURANCES

*Notre spécialité : l'assurance des prêts
Une économie substantielle à réaliser
N'empruntez plus sans nous avoir consultés*

4, rue Colonel Guillaud - B.P. 20
69530 BRIGNAIS

☎ 04 72 31 62 96
Fax : 04 78 05 11 75



AU CŒUR
DE BRIGNAIS

LA CAVE DES GONES

Vins, Whiskys, Armagnacs,
Champagne, Cadeaux, Praticube,
Bib,

Votre espace cadeaux plaisir

2, Rue colonel Guillaud 69530 BRIGNAIS Centre tel. : 04.78.05.02.88

Ouverture mercredi 13 avril 2005

ça, c'est un SPAR de chez SPAR!

L'ancien était

Sparfait...



...le nouveau
est plus que

Sparfait !



SPAR



Supermarché

Faites le plein chez votre voisin

1, Place du 8 mai 1945 - Brignais